

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE

05

INFRASTRUCTURE

06

EDUCATION

10

TRANSPORT

04

ADMINISTRATION

04

ECONOMIE

05

TELECOMMUNICATION

02

ENERGIE

02

NON DEFINIS

02

N° 2966

27 Décembre 2023

27 December 2023

05:00 PM/17H:00

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél. (*): Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres)(*):

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*): Express Union CC EC-SA BICEC
(N° Compte ARMP) (N° 91190008943026) (N° 100-017265-314-30) (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique SCB-CAMEROUN Paierie Générale
(N° 9510173000510) (N° 9000019311691)

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	15/DM/C/BDJA/SG/SIGAMP/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°15/DM/C/BDJA/SG/SIGAMP/2023PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS DE DEMANDE DE CONSULTATION N°01/DC/C BDKA/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 29/11/2023 SUIVANT L'AUTORISATION DE PASSATION DE MARCHE DE GRE A GRE N°05240-23/UMINMAP/SG/DGMI/DMAI/NING/DU 3 OCT 2023 POUR LES TRAVAUX DE LA REHABILITATION ET L'EXTENSION DU RESEAU D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE BANDJA, DANS LA COMMUNE DE BANDJA • DEPARTEMENT DU HAUT NKAM, REGION DE L'OUEST, FINANCEMENT FEICOM/COMMUNE DE BANDJA.
	Nature de prestation	Approvisionnement Généraux
	Date de cloture	N/A

2	Reference	015 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°15 DU 26 DECEMBRE 2023 DE LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/MINDDEVEL/R-CE/D-NK/C-MATOMB/CIPM/2023 DU 24 NOVEMBRE 2023 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK-UP 4X4 A LA COMMUNE DE MATOMB, ARRONDISSEMENT DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Approvisionnement Généraux
	Date de cloture	N/A

3	Reference	037/DA/DG/CM-SCDP/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N°037/DA/DG/CM-SCDP/2023
	Nature de prestation	Approvisionnement Généraux
	Date de cloture	N/A

4	Reference	423/D/MINTP/SG/DCT/CAO/DKBH/MJC/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION ? 423/D/MINTP/SG/DCT/CAO/DKBH/MJC/2023 DU 26 DECEMBRE 2023PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF AU DOSSIER DE CONSULTATION DE GRE A GRE N° 05854-23 / L / PRC / MINMAP / SG / DGMI / DMTR /EECA DU 23 NOVEMBRE 2023 POUR L' EXECUTION D'UN PONT DEFINITIF DE 24 ML DE PORTEE SUR LA RIVIERE CHI MLEU À BAKOUOTCHA DANS LA COMMUNE DE BANDJA, DANS LE DEPARTEMENT DU HAUT NKAM , REGION DU L'OUEST.FINANCEMENT : BUDGET MINTP, EXERCICE 2023 ET 2024
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

5	Reference	039/DA/DG/CM-SCDP/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N°039/DA/DG/CM-SCDP/2023
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	ADDITIF N° 01 A/S 26/AONO/CIPM-ICAE/PAD/2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 01 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 026/AONO/CIPM-ICAE/PAD/2023 DU 18 OCTOBRE 2023 POUR LES TRAVAUX DE FOURNITURE ET POSE DES DÉFENSES D'ACCOSTAGE DE TYPE TRONCONIQUE AU QUAI 52 DU PORT DE DOUALA/BONABÉRI.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

7	Reference	056 /SNI/DG/DOI/DOIA Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°048/AONO/SNI/CIPM/23 DU 16 NOVEMBRE 2023 POUR LE REMPLACEMENT DE DEUX (2) KITS CONTROLEURS ET LA FOURNITURE ET POSE DE QUATRE (4) ONDULEURS POUR LES ASCENSEURS DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

8	Reference	177/SNI/DG/DAG/DAG.A/ALM Lire
	Titre/objet	DECISION N°177/SNI/DG/DAG/DAG.A/ALMPORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°047/AONO/SNI/CIPM/23 DU 13 NOVEMBRE 2023 POUR FOURNITURE DE QUATRE (04) VEHICULES A LA SNI
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

9	Reference	178/SNI/DG/DOI/DOIA Lire
	Titre/objet	DECISION N°178/SNI/DG/DOI/DOI.APORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°048/AONO/SNI/CIPM/23 DU 16 NOVEMBRE 2023 POUR LE REMPLACEMENT DE DEUX (2) KITS CONTROLEURS ET LA FOURNITURE ET POSE DE QUATRE (4) ONDULEURS POUR LES ASCENSEURS DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

10	Reference	038/DA/DG/CM-SCDP/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N°038/DA/DG/CM-SCDP/2023
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

11	Reference	2063-23/ADC/DG/DG.M/DG.MF/nfb Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA FOURNITURE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

12	Reference 176/SNI/DAG/DOI/DAG.A/DOI.A/ALM/OIM Lire Titre/objet DECISION N°176/SNI/DAG/DOI/DAG.A/DOI.A/ALM/OIIMPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°050/DC/SNI/CIPM/23 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FILTRE DEGRILLEUR EN AMONT DE LA STATION D'EPURATION DES EAUX USEES ET EAUX VANNES DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

13	Reference 175/SNI/DAG/DOI/DAG.A/DOI.A/ALM/OIM Lire Titre/objet DECISION N°175/SNI/DAG/DOI/DAG.A/DOI.A/ALM/OIIMPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION N°051/DC/CIPM/23 DU 16/11/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE FOURNITURE ET POSE DES POMPES DE RELEVAGE DANS LA STATION D'EPURATION DES EAUX USEES, EAUX VANNES ET LE LOCAL SURPRESSEUR DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

14	Reference 030/AONO/CR-ES/CIPM/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTAPPEL D'OFFRES NATIONAL N° 030/AONO/CR-ES/CIPM/2023 DU 14/12/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DANS LE DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM EN NEUF (09) LOTS. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 17-01-2024
-----------	--

15	Reference 3094-023/C/MSP/HGY/CIPM/23 Lire Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/MSP/HGY/CIPM/23 DU 09 NOVEMBRE 2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES ACTIVITES DE GARDIENNAGE, DE SURVEILLANCE NUMERIQUE ET DE CONTRÔLE D'ACCES A L'HÔPITAL GENERAL DE YAOUNDE. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

16	Reference 443/AMI/MINSANTE/SG/UCS-FMP Lire Titre/objet AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 443/AMI/MINSANTE/SG/UCS-FMPRELATIF AU RECRUTEMENT D'UN SOUS-RECIPIENDAIRE (SR) DES SUBVENTIONS DU FONDS MONDIAL POUR LES ACTIVITES DE LUTTE CONTRE LE SIDA, LA TUBERCULOSE ET LE PALUDISME ET LE RENFORCEMENT DU SYSTEME DE SANTE DANS LES PRISONS ET CAMPS DE REFUGIES POUR LA PERIODE 2024 – 2026FINANCEMENT : GRANT CYCLE 7 (GC7 : 2024 – 2026) DU FONDS MONDIAL Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 19-01-2024
-----------	---

17	Reference 013/DC/C-MKY/CIPM/2023 Lire Titre/objet DOSSIER DE DEMANDE DE COTATIONN° 013/DC/C-MKY/CIPM/2023 DU 15/12/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LESTRAVAUX DE FINITIONS DE LA MAISON D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANT A KAOUSSEETGRE DANS LA COMMUNE DE MAKARY, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARJ, REGIONDE L'EXTRÊME-NORD. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 05-01-2024
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

18	Reference	053 /SNI/DAG/DOI/DAG.A/DOI.A/ALM/OIM Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION N°051/DC/CIPM/23 DU 16/11/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE FOURNITURE ET POSE DES POMPES DE RELEVAGE DANS LA STATION D'EPURATION DES EAUX USEES, EAUX VANNES ET LE LOCAL SURPRESSEUR DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

19	Reference	3095-023/D/MSP/HGY/CIPM/23 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ ISSU DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/MSP/HGY/CIPM/23 DU 09 NOVEMBRE 2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES ACTIVITES DE GARDIENNAGE, DE SURVEILLANCE NUMERIQUE ET DE CONTRÔLE D'ACCES A L'HÔPITAL GENERAL DE YAOUNDE.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

20	Reference	064-23/ADC/DG/DG.M/DG.ME Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE DE MOBILIERS DE BUREAU POUR LE PERSONNEL DE LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

21	Reference	038/C/DG/CM-SCDP/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°038/C/DG/CM-SCDP/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°024/AONO/DG/DAJCA/CIPM-SCDP/2023 DU 18 OCTOBRE 2023 RELATIF A LA FOURNITURE D'UNE POLICE D'ASSURANCE DECES CADRES DE LA SCDP (LOT N°1).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

22	Reference	348/D/CUY/SG/DAEFB/SDMP/SMT Lire
	Titre/objet	DECISION N°348/D/CUY/SG/DAEFB/SDMP/SMT DU 21 DECEMBRE 2023PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE SUIVANT APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°047/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 25/10/2023 POUR LA FOURNITURE ET LA POSE DU MATERIEL D'ILLUMINATION DES FETES DE FIN D'ANNEE 2023 DANS LA VILLE DE YAOUNDE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

23	Reference	039/C/DG/CM-SCDP/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°039/C/DG/CM-SCDP/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES N°012/DCE/DG/DOSE/SDSS/CIPM-SCDP/2023 RELATIF A LA FOURNITURE ET A L'INSTALLATION DES DETECTEURS DE FLAMMES AU DEPOT DE NSAM A YAOUNDE ET DETECTEURS DE NIVEAUX ET D'HYDROCARBURES LIQUIDES AU DEPOT D'OLEZOA.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

24	Reference	08/AONO/CIPM/MINESUP/PRO-ACTPF/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 08/AONO/CIPM/MINESUP/PRO-ACTPF/2023 DU 21 DECEMBRE 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MUR DE CLOTURE ET D'UNE GUERITE A LA FACULTY OF HEALTH SCIENCES (FHS) DE L'UNIVERSITE DE BUEA
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	25-01-2024

25	Reference	057/SNI/DAG/DOI/DAG.A/DOI.A/ALM/OIM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°057/SNI/DAG/DOI/DAG.A/DOI.A/ALM/OIMPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°049/DC/SNI/CIPM/23 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE FOURNITURE ET POSE DU SYSTEME DE CLIMATISATION DE TYPE VRV X DANS LES BUREAUX DU PCA, DES STUDIOS ET DE LA SALLE DE CONSEIL AU 17IEME ETAGE DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

26	Reference	179/SNI/DAG/DOI/DAG.A/DOI.A/ALM/OIM Lire
	Titre/objet	DECISION N°179/SNI/DAG/DOI/DAG.A/DOI.A/ALM/OIMPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°049/DC/SNI/CIPM/23 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE FOURNITURE ET POSE DU SYSTEME DE CLIMATISATION DE TYPE VRV X DANS LES BUREAUX DU PCA, DES STUDIOS ET DE LA SALLE DE CONSEIL AU 17IEME ETAGE DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

27	Reference	054/SNI/DAG/DOI/DAG.A/DOI.A/ALM/OIM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°054/SNI/DAG/DOI/DAG.A/DOI.A/ALM/OIMPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°050/DC/SNI/CIPM/23 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FILTRE DEGRILLEUR EN AMONT DE LA STATION D'EPURATION DES EAUX USEES ET EAUX VANNES DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

28	Reference	031/AONO/CR-ES/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTAPPEL D'OFFRES NATIONAL N° 031/AONO/CR-ES/CIPM/2023 DU 14/12/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DANS LE DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG EN NEUF (09) LOTS.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	18-01-2024

29	Reference	028/AONO/CR-ES/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTAPPEL D'OFFRES NATIONAL N° 028/AONO/CR-ES/CIPM/2023 DU 14/12/2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DANS LA REGION DE L'EST EN QUATRE (04) LOTS.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	16-01-2024

RESUME DES CONSULTATIONS

30	Reference	029/AONO/CR-ES/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTAPPEL D'OFFRES NATIONAL N° 029/AONO/CR-ES/CIPM/2023 DU 16/01/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DANS LE DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO EN CINQ (05) LOTS.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	17-01-2024
31	Reference	02/ASMI/CIPM/MINESUP/PRO-ACTPF/23 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/ASMI/CIPM/MINESUP/PRO-ACTPF/23 DU 26 DÉCEMBRE 2023 EN VUE DE LA PRE-QUALIFICATION DES CONSULTANTS POUR L'APPUI LOGISTIQUE ET TECHNIQUE EN VUE DE LA MATURATION DES PROJETS DU PROGRAMME D'APPUI A LA COMPOSANTE TECHNOLOGIQUE, PROFESSIONNELLE ET FACULTAIRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	10-01-2024
32	Reference	016/AONO/C-MAKARY /CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 016/AONO/C-MAKARY /CIPM/2023 DU 15/12/2023EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DE QUINZE LAMPADAIRES SOLAIRESDANS LA VILLE DE MAKARY (LAFIA KAWALME, LAFIA KOTOKO, KISKA, LAFIAHERED13E, LAFIA SALAMAT, MILLE II)REGION DE L'EXTREME NORD.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	05-01-2024
33	Reference	014/DC/C-MKY/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONN° 013/DC/C-MKY/CLPM/2023 DU 15/12/2023POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AL'HÔPITAL DE DISTRICT DEMAKARY DANS CERTAINS CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MAKARY DANS LACOMMUNE DE MAKARY, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARL.
	Nature de prestation	Fournitures
	Date de cloture	05-01-2024
34	Reference	017/AONO/REN/CMKARY/ CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 017/AONO/REN/CMKARY/CIPM/2023 DU 15/12/2023 EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOCS DE DEUXSALLESDE CLASSEET DEUX (02) BLOC LATRINES A L'EP D'ABOUDANGAIA, DANS LA COMMUNE DEMAKARY, DEPARTEMENTDULOGONEET CHARI, REGIONDEL'EXTREME- NORD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	05-01-2024
35	Reference	041/ONIT/SONARA/CIPM/2023 OF 22/12/2023 Lire
	Titre/objet	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°041.23/ONIT/SONARA/CIPM/2023 OF 22TH/12/2023 FOR THE SUPPLY OF MANUAL MOORING HOOKS TO SONARA
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	23-01-2024

RESUME DES CONSULTATIONS

36	Reference	015/A0N0/C-MAKARY /CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 15/A0N0/C-MAKARY /CIPM/2023 DU 15/12/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LAREALISATION DE QUINZE UMPADAIRES SOLAIRES DANS LA VILLE DE MAKARY.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	05-01-2024

37	Reference	032/AONO/CR-ES/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTAPPEL D'OFFRES NATIONAL N° 032/AONO/CR-ES/CIPM/2023 DU 14/12/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DANS LE DEPARTEMENT DE LA KADEY EN NEUF (09) LOTS. LOT NO _____ »
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	18-01-2024

38	Reference	00123/E/2/DC/MINHDU/PDVIR/CSPM/11-2023 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATIONS (DC) N°00123/E/2/DC/MINHDU/PDVIR/CSPM/11-2023 DU 19 DEC 2023(LETRE DE DEMANDE DE COTATIONS) DÉSIGNATION FOURNITURES DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES POUR LA CELLULE DE COORDINATION DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RÉSILIENTES (CC/PDVIR) LIEU DE LIVRAISON CELLULE DE COORDINATION DU PROJET NUMÉRO DEMANDE DE COTATIONS DEMANDE DE COTATIONS (DC) N°00123/E/2/DC/MINHDU/PDVIR/CSPM/11-2023 DU 19 DEC 2023 NOMBRE DE LOT 01 DÉLAI D'EXÉCUTION(EN JOURS CALENDAIRES) DOUZE (12) MOIS À COMPTER DE LA NOTIFICATION DE L'ORDRE DE SERVICE DE COMMENCER LA LIVRAISON DES FOURNITURES.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	18-01-2024

39	Reference	037/C/DG/CM-SCDP/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°037/C/DG/CM-SCDP/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°028/AONO/DG/DOSE/SDPEST/CIPM-SCDP/2023 DU 22 NOVEMBRE 2023 RELATIF A LA FOURNITURE, INSTALLATION ET A LA MISE EN SERVICE DE TUYAUTERIES Y COMPRIS LEURS ACCESSOIRES, DE LA ROBINETTERIE, D'UNE CUVE EMULSEUR AINSI QU'UN GROUPE MOTOPOMPE, DANS LE CADRE DE LA MISE EN CONFORMITE DU RESEAU DE DEFENSE CONTRE INCENDIE (DCI) DU DEPOT DE BAFOUSSAM.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

40	Reference	2971-23/ADC/DG/DG.M/DG.MF Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 41/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 21/11/2023 RELATIF À LA FOURNITURE DE MOBILIERS DE BUREAU POUR LE PERSONNEL DE LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

41	Reference	1283/C/CUY/SG/DAEFB/SDMP/SDMP/SMT Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°047/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 25/10/2023 POUR LA FOURNITURE ET LA POSE DU MATERIEL D'ILLUMINATION DES FETES DE FIN D'ANNEE 2023 DANS LA VILLE DE YAOUNDE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

42	Reference	0200/DC/MINFOF/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 0200/DC/MINFOF/CIPM/2023 DU 22 DECEMBRE 2023 POUR LE REALISATION DES PRESTATIONS D'ENTRETIEN ET DE MENAGE DES LOCAUX DU MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE. « EN PROCEDURE D'URGENCE »
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	19-01-2024

43	Reference	2046/C/MINTP/SG/DCT/CAO/DKBH/MJC/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°2046/C/MINTP/SG/DCT/CAO/DKBH/MJC/2023 DU 26 DECEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER DE CONSULTATION DE GRE À GRE N° 05854-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 23 NOVEMBRE 2023 POUR L'EXECUTION D'UN PONT DEFINITIF DE 24 ML DE PORTEE SUR LA RIVIERE CHI MLEU À BAKOUOTCHA DANS LA COMMUNE DE BANDJA, DANS LE DEPARTEMENT DU HAUT NKAM, REGION DU L'OUEST. FINANCEMENT : BUDGET MINTP- EXERCICES 2023 ET 2024.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

44	Reference	2970-23/ADC/DG/DG.M/DG.MF/nfb Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 42/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 21/11/2023 RELATIF À LA FOURNITURE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

45	Reference	055/SNI/DG/DAG/DAG.A/ALM Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°047/AONO/SNI/CIPM/23 DU 13 NOVEMBRE 2023 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) VEHICULES A LA SNI
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

46	Reference	ADDITIF N°1 A/S 002/AONO/HGD/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°1 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°002/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 01ER DECEMBRE 2023 POUR LES ACTIVITÉS DE GARDIENNAGE, DE SURVEILLANCE ET DE CONTRÔLE DES ACCÈS À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD), POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2024.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

COMMUNE DE BANDJA

DECISION MUNICIPALE N°15/DM/C/BDJA/SG/SIGAMP/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS DE DEMANDE DE CONSULTATION N°OI/DC/C BDTA/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 29/11/2023 SUIVANT L'AUTORISATION DE PASSATION DE MARCHÉ DE GRE A GRE N°05240-23/UMINMAP/SG/DGMI/DMAI/NING/DU 3 OCT 2023 POUR LES TRAVAUX DE LA REHABILITATION ET L'EXTENSION DU RESEAU D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE BANDJA, DANS LA COMMUNE DE BANDJA • DEPARTEMENT DU HAUT NKAM, REGION DE L'OUEST, FINANCEMENT FEICOM/COMMUNE DE BANDJA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANDJA... Voir pièce jointe

BANDJA le 29 Novembre 2023

Le MAIRE

MBOMGNIN Gabriel

COMMUNE DE MATOMB

**ADDITIF N°15 DU 26 DECEMBRE 2023 DE LA DEMANDE DE COTATION
N°003/DC/MINDDEVEL/R-CE/D-NK/C-MATOMB/CIPM/2023 DU 24 NOVEMBRE 2023 POUR L'ACQUISITION
D'UN VEHICULE PICK-UP 4X4 A LA COMMUNE DE MATOMB, ARRONDISSEMENT DE MATOMB,
DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot VOIR FICHER JOINT

MATOMB le 26 Décembre 2023

Le MAIRE

NYOBE Fils Hubert

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

DECISION N°177/SNI/DG/DAG/DAG.A/ALMPORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°047/AONO/SNI/CIPM/23 DU 13 NOVEMBRE 2023 POUR FOURNITURE DE QUATRE (04) VEHICULES A LA SNI

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SNI,**

VU le Décret n°85/1177 du 28 août 1985 réorganisant la Société Nationale d'Investissement ;
VU le Décret n°2003/251 du 17 septembre 2003 portant Nomination du Directeur Général de la Société Nationale d'Investissement ;
VU le Décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
VU le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes aux marchés des entreprises publiques ;
VU le Guide des Procédures de Marchés adopté par Résolution N°772/CA/SNI/18 du 12 Octobre 2018 du Conseil d'Administration de la SNI ;
VU l'Avis d'Appel d'Offres N°047/ANON/SNI/CIPM/23 du 13 novembre 2023 pour fourniture de quatre (04) véhicules à la SNI ;
VU la lettre n°0712/CIPM-SNI/Pdt/Sec du 07 décembre 2023.

DECIDE

Article 1^{er} : l'entreprise suivante est déclarée adjudicataire des marchés relatifs à l'Appel d'Offres N°047/ANON/SNI/CIPM/23 du 13 novembre 2023 pour la fourniture de quatre (04) véhicules à la SNI. Il s'agit de :

LOT	INTITULE	ATTRIBUTAIRE	MONTANT FCFA TTC	DELAI
1	Un (01) véhicule Berline de Luxe Climatisé avec boîte de vitesse automatique	Cameron Motors Industries (CAMI)	50 000 000	Huit (08) mois
2	Deux (02) véhicules SUV Climatisé 4x2 avec boîte de vitesse automatique	BP 1217 Douala	60 000 000	
3	Un (01) véhicule SUV Climatisé avec boîte de vitesse automatique		30 000 000	

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 21 Décembre 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

YAOU AISSATOU

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION ? 423/D/MINTP/SG/DCT/CAO/DKBH/MJC/2023 DU 26 DECEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER DE CONSULTATION DE GRÉ A GRÉ N° 05854-23 / L / PRC / MINMAP / SG / DGMI / DMTR /EECA DU 23 NOVEMBRE 2023 POUR L' EXECUTION D'UN PONT DEFINITIF DE 24 ML DE PORTEE SUR LA RIVIERE CHI MLEU À BAKOOUTCHA DANS LA COMMUNE DE BANDJA, DANS LE DEPARTEMENT DU HAUT NKAM , REGION DU L'OUEST.FINANCEMENT : BUDGET MINTP, EXERCICE 2023 ET 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret N° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret N° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret N°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels;

Vu Décision N°481/D/MINTP/CAB du 20 décembre 2021 portant constatation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures placée auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu Décision N° 0000007/CAB/MINMAP du 31 Janvier 2022 portant nomination du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures au Ministère des Travaux Publics (CIPM-TCRI) ;

Vu Circulaire n° 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 relative aux instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'État et des autres entités publiques pour l'exercice 2023 ;

Vu L'Autorisation de Gré à Gré N° 05854-23 / L / PRC / MINMAP / SG / DGMI / DMTR /EECA du 23 Novembre 2023 du Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics ;

Vu le Dossier de Consultation de gré à gré N° 05854-23 / L / PRC / MINMAP / SG / DGMI / DMTR /EECA du 23 Novembre 2023 pour l'exécution d'un pont définitif de 24 ml de portée sur la rivière Chi Mleu à Bakouotcha dans la commune de Bandja, dans le département du haut Nkam, région du l'ouest.

Vu La Note de Service N° 1802/NS/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/NJKOUO/2023 du 14/11/2023 désignant les membres du comité d'analyse ;

Vu Les offres des soumissionnaires ;

Vu Le rapport du comité d'Analyse des pièces administratives, des offres techniques et financières y relatives.

DECIDE:

Article 1: L'entreprise dont le nom suit est retenue pour l'exécution d'un pont définitif de 24 ml de portée sur la rivière Chi Mleu à Bakouotcha dans la commune de Bandja, dans le département du haut Nkam, région du l'ouest.

Région	Soumissionnaire	Type de prestation	Montant en chiffre TTC en FCFA	Montant en lettre TTC en FCFA	Délai (mois)
--------	-----------------	--------------------	--------------------------------	-------------------------------	--------------

Ouest	E.G.T.P B.P : 37 BAFANG TEL : (237) 233.11.05.96/ 674.25.70.24	Exécution d'un pont définitif de 24 ml de portée sur la rivière Chi Mleu a Bakouotcha	140 000 000	Cent quarante millions	06
-------	--	---	-------------	---------------------------	----

Article 2: Le soumissionnaire attributaire est invité à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de Marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin

YAOUNDE le 26 Décembre 2023

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

DECISION D'ATTRIBUTION N°039/DA/DG/CM-SCDP/2023[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)/Maître d'Ouvrage,**

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu la loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu la circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'état et des autres entités publiques pour l'exercice 2023 ;

Vu la Résolution n°08/12 du 28 février 2023 du Conseil d'Administration portant désignation du Président, des membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP ;

Considérant le Dossier de Consultation des Entreprises **N°012/DCE/DG/DOSE/SDSS/CIPMSCDP/2023** relatif à la fourniture et à l'installation des détecteurs de flammes au dépôt de Nsam à Yaoundé et détecteurs de niveaux et d'hydrocarbures liquides au dépôt d'Olézoa ;

Considérant le rapport du comité ad hoc chargé de l'analyse des offres.

DECIDE :**Article Zef :** Le Directeur Général de l'entreprise ci-après est désignée adjudicataire du Marché relatif à la fourniture et à l'installation des détecteurs de flammes au dépôt de Nsam à Yaoundé et détecteurs de niveaux et d'hydrocarbures liquides au dépôt d'Olézoa ;

Adjudicataire	Note Technique sur 100	Montant TTC (En F CFA)	Délai d'Exécution
Business Trade Cameroun (BTC) Sari BP: 15746 Douala- CAMEROUN Tel: (+237) 233 43 25 09	3 critères essentiels validés sur 4, soit 75%	178 716 544	Quatre-vingt-dix (90) jours

Article 2 : le Directeur Général de ladite entreprise est prié de se présenter à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour recevoir notification de la présente décision ainsi que du projet de marché y relatif.

DOUALA le 26 Décembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

PORT AUTONOME DE DOUALA

ADDITIF N° 01 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 026/AONO/CIPM-ICAE/PAD/2023 DU 18 OCTOBRE 2023 POUR LES TRAVAUX DE FOURNITURE ET POSE DES DÉFENSES D'ACCOSTAGE DE TYPE TRONCONIQUE AU QUAI 52 DU PORT DE DOUALA/BONABÉRI.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels ainsi qu'une clé USB placée dans l'offre financière et contenant le fichier numérique desdites offres, le tout conforme aux prescriptions du dossier d'appel d'offres, devront être déposées sous pli fermé sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le 15/11/2023 à 10 heures, heure locale à la Division des Marchés Publics du PAD située en face de la Direction des Aménagements Portuaires du PAD, avec la mention :</p> <p>« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 026/AONO/PAD/CIPM-ICAE/2023 DU 18/10/2023 POUR LES TRAVAUX DE FOURNITURE ET POSE DES DEFENSES D'ACCOSTAGE DE TYPE TRONCONIQUE AU QUAI 52 DU PORT DE DOUALA / BONABERI ».</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels ainsi qu'une clé USB placée dans l'offre financière et contenant le fichier numérique desdites offres, le tout conforme aux prescriptions du dossier d'appel d'offres, devront être déposées sous pli fermé sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le 12/01/2023 à 10 heures, heure locale à la Division des Marchés Publics du PAD située en face de la Direction des Aménagements Portuaires du PAD, avec la mention :</p> <p>« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 026/AONO/PAD/CIPM-ICAE/2023 DU 18/10/2023 POUR LES TRAVAUX DE FOURNITURE ET POSE DES DEFENSES D'ACCOSTAGE DE TYPE TRONCONIQUE AU QUAI 52 DU PORT DE DOUALA / BONABERI ».</p>
2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un (01) temps. L'ouverture des offres interviendra au plus tard le 15/11/2023 à 11h, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés des Infrastructures, Conception-Réalisation et Autres Equipements du PAD dans La Salle de réunion de la Division des Marchés Publics. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment habilités seront autorisés à assister à cette séance d'ouverture.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un (01) temps. L'ouverture des offres interviendra au plus tard le 12/01/2023 à 11h, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés des Infrastructures, Conception-Réalisation et Autres Equipements du PAD dans La Salle de réunion de la Division des Marchés Publics. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment habilités seront autorisés à assister à cette séance d'ouverture.</p>

3 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence d'une pièce dans le dossier administratif et non régularisé dans les 48 heures ;
- Non présentation d'un Directeur de projet, Ingénieur de génie mécanique / industriel / naval (Bac +5 ou plus) ayant 5 ans d'expérience au moins ;
- Absence de photos et du rapport de visite du lieu avec la note commentée;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- Etre sous le coup d'une suspension dans les Marchés Publics ;
- Absence de l'engagement sur l'honneur de n'avoir pas d'antécédent dans l'exécution des marchés publics (mauvaise exécution, exécution partielle ou abandon) ;
- Absence de l'attestation de capacité financière d'un montant de deux cent (200) millions ; délivrée par une banque de 1er ordre;
- Absence de sous détail des prix ;
- Incohérence entre le rapport de la note commentée et les photos ;
- Absence de la version électronique des offres dans l'offre financière ;
- Note technique inférieure à 31 « OUI » sur 39

Critères essentiels :

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères essentiels énoncés ci-après ; elle se fera selon la méthode arithmétique.

- Présentation générale de l'offre ;
- Références du soumissionnaire ;
- Qualifications du personnel clé ;
- Moyens matériels et logistiques ;

Méthodologie d'exécution des travaux et planning des tâches à réaliser en conformité avec les prestations envisagées dans le CCTP ;

Lire plutot

Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence d'une pièce dans le dossier administratif et non régularisé dans les 48 heures ;
- Non présentation d'un Directeur de projet, Ingénieur de génie mécanique / industriel / naval (Bac +5 ou plus) inscrit à l'ordre national ;
- Absence de photos et du rapport de visite du lieu avec la note commentée;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- Etre sous le coup d'une suspension dans les Marchés Publics ;
- Absence de l'engagement sur l'honneur de n'avoir pas d'antécédent dans l'exécution des marchés publics (mauvaise exécution, exécution partielle ou abandon) ;
- Absence de la version électronique des offres dans l'offre financière ;
- Note technique inférieure à 19 « OUI » sur 23.

Critères essentiels :

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères essentiels énoncés ci-après ; elle se fera selon la méthode arithmétique.

- Présentation générale de l'offre ;
- Références du soumissionnaire ;
- Qualifications du personnel clé ;
- Moyens matériels et logistiques ;

Méthodologie d'exécution des travaux et planning des tâches à réaliser en conformité avec les prestations envisagées dans le CCTP ;

4	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p><u>N.B.</u> : Pour être admise à l'analyse financière, l'offre technique doit avoir reçu au minimum la note de dix neuf (19) « oui » sur 23.</p> <p>Le reste sans changement. /-</p>

DOUALA le 21 Décembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°048/AONO/SNI/CIPM/23 DU 16 NOVEMBRE 2023 POUR LE REMPLACEMENT DE DEUX (2) KITS CONTROLEURS ET LA FOURNITURE ET POSE DE QUATRE (4) ONDULEURS POUR LES ASCENSEURS DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Nationale d'Investissement du Cameroun (SNI) communique :

Par Décision N°_178_/SNI/DG/DOI/DOI.A du **21 décembre 2023** , les marchés relatifs à l'Appel d'Offres N°048/AONO/SNI/CIPM/23 du 16/11/2023 pour le remplacement de deux (2) kits contrôleurs et la fourniture et pose de quatre (4) onduleurs pour les ascenseurs de l'immeuble siège de la SNI sont attribués ainsi qu'il suit :

Lot	Désignation	Adjudicataire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
N°1	Remplacement deux (02) kits contrôleurs d'ascenseurs	CFAO TECHNOLOGIES B.P : 12 937 Douala	92 759 776 FCFA	6 mois
N°2	Fourniture et pose de quatre (04) onduleurs de 40KVA M5T HD	CFAO TECHNOLOGIES B.P : 12 937 Douala	66 910 830 FCFA	6 mois

Les entreprises adjudicataires sont invitées à se présenter de toute urgence, dès publication du présent communiqué, à la porte 802, 8^{ème} étage de l'immeuble SNI pour la signature des marchés.

YAOUNDE le 21 Décembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YAOU AISSATOU

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION N°051/DC/CIPM/23 DU 16/11/2023
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE FOURNITURE ET POSE DES POMPES DE RELEVAGE DANS LA
STATION D'EPURATION DES EAUX USEES, EAUX VANNES ET LE LOCAL SURPRESSEUR DE
L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Nationale d'Investissement du Cameroun (SNI) communique :
La consultation n°051/DC/CIPM/23 du 16/11/2023 pour l'exécution des travaux de fourniture et pose des pompes de relevage dans la station d'épuration des eaux usées, eaux vannes et le local surpresseur de l'immeuble siège de la SNI est déclarée **infructueuse**.

Les entreprises ayant soumissionné à cette consultation sont informées qu'elles peuvent passer retirer leurs offres sous quinzaine auprès de la Direction des Opérations Immobilières de la SNI, faute de quoi ces offres seront purement et simplement détruites.

YAOUNDE le 21 Décembre 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

YAOU AISSATOU

HOPITAL GENERAL DE YAOUNDE

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ ISSU DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/MSP/HGY/CIPM/23 DU 09 NOVEMBRE 2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES ACTIVITES DE GARDIENNAGE, DE SURVEILLANCE NUMERIQUE ET DE CONTRÔLE D'ACCES A L'HÔPITAL GENERAL DE YAOUNDE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'HOPITAL GENERAL DE YAOUNDE MAITRE D'OUVRAGE,

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi N°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;
- Vu La loi n° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023
- Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et autres entités publiques
- Vu la lettre-circulaire n° 005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à l'application du décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret n° 2007/268 du 7 septembre 2007 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2004/320 du 8 décembre 2004 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le décret 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre Chef du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP
- Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;
- Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n° 2018/506 du 20 septembre 2018 portant réorganisation de l'Hôpital Général de Yaoundé ;
- Vu le Décret 2018/382 du 02 juillet 2018 portant nomination **du Monsieur DJIENTCHEU NGUEMALEU Vincent de Paul** au poste de **Directeur Général** de l'Hôpital Général de Yaoundé ;
- Vu le Décret n° 2017/567 du 13 novembre 2017 portant nomination de **M. ESSOMBA ASSE Auguste** comme **Président du Conseil D'Administration** de l'Hôpital Général de Yaoundé ;
- Vu la circulaire n° 002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics
- Vu La circulaire n° 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions Relatives à l'Exécution des Lois des Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023
- Vu la lettre N° 013777/022/L/MSP/HGY/PDT/Wm/22 portant proposition d'attribution ;
- Vu **L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/MSP/HGY/CIPM/23 DU 09 NOVEMBRE 2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES ACTIVITES DE GARDIENNAGE, DE SURVEILLANCE NUMERIQUE ET DE contrôle D'ACCES A L'HÔPITAL GENERAL DE YAOUNDE.**

-Considérant les nécessités du service

DECIDE :

Article 1^{er} : La Société VSECUR SARL est attributaire du marché y afférent pour un montant TTC de 81 395 280 (Quatre-vingt-un millions trois cent quatre-vingt-quinze mille deux cent quatre-vingt) Francs avec un délai d'exécution de douze (12) mois.

Article 2 : Le Directeur Général de ladite société est invité à se présenter à la Direction des Affaires Administratives et Financières (DAAF) de l'Hôpital Général de Yaoundé pour établissement des marchés correspondants.

YAOUNDE le 26 Décembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DJIENTCHEU VINCENT DE PAUL

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

DECISION D'ATTRIBUTION N°038/DA/DG/CM-SCDP/2023

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)/Maître d'Ouvrage,

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu la loi n°2022/020 du 2/ décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu la circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'état et des autres entités publiques pour l'exercice 2023 ;

Vu la Résolution n°08/12 du 28 février 2023 du Conseil d'Administration portant désignation du Président, des membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n°024/AONO/DG/DAJCA/CIPM-SCDP/2023 du 18 octobre 2023 relatif à la fourniture d'une police d'assurance décès cadres de la SCDP (lot n°1) ;

Considérant la Proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la SCDP ;

Considérant le Procès-Verbal de négociation y afférent.

DECIDE :

Article 1 : La compagnie d'assurance ci-après est désignée adjudicataire du marché relatif à la fourniture d'une police d'assurance décès cadres de la SCDP.

Soumissionnaire	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution
ACTIVA VIE	20 241 000	Vingt-quatre (24) mois
B.P: 12 970 Douala-CAMEROUN Tel: (+237) 233 43 45 03		

Article 2 : Le Directeur Général de ladite compagnie est prié de se présenter à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour recevoir notification de la présente décision ainsi que du projet de Marché y relatif.

DOUALA le 26 Décembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA FOURNITURE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;
Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;
Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;
Vu Le Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
Vu La Résolution n° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA et ses modifications subséquentes ;
Vu La Résolution n° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;
Vu La Circulaire n° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
Vu Le Dossier d'Appel d'Offres **N° 42/AONO/ADC/CIPM/2023 du 21/11/2023** ;
Vu Le Rapport d'analyse des dossiers administratifs, des offres techniques et financières ;
Considérant la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés dans sa correspondance n° 0243-23/ADC/CIPM/se du 19 décembre 2023 ;

DECIDE :

ARTICLE 1 – La lettre-commande relative à la fourniture du matériel informatique à la société Aéroports Du Cameroun S.A., est attribuée à la société **KIAMA S.A.**, BP :15 709 Yaoundé ; Tel : 222 20 90 43/ 697 81 25 15 pour un montant Toutes Taxes Comprises de **quarante-deux millions deux mille deux cent trente-sept (42 002 237) Francs CFA**, pour un délai de livraison de **trois (03) mois**.

ARTICLE 2 - Le Directeur Général de la société **KIAMA S.A.**, est invité à se présenter à la Direction Générale (Département de la Gestion Administrative des Marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A., pour l'établissement de ladite lettre-commande.

ARTICLE 3 - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 26 Décembre 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU THOMAS

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

DECISION N°176/SNI/DAG/DOI/DAG.A/DOI.A/ALM/OIIMPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°050/DC/SNI/CIPM/23 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FILTRE DEGRILLEUR EN AMONT DE LA STATION D'EPURATION DES EAUX USEES ET EAUX VANNES DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SNI

VU le Décret n°85/1177 du 28 août 1985 réorganisant la Société Nationale d'Investissement ;
VU le Décret n°2003/251 du 17 septembre 2003 portant Nomination du Directeur Général de la Société Nationale d'Investissement ;
VU le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes aux marchés des entreprises publiques ;
VU le Guide des Procédures de Marchés adopté par Résolution N°772/CA/SNI/18 du 12 Octobre 2018 du Conseil d'Administration de la SNI ;
VU la Demande de Cotation N°050/DC/SNI/CIPM/23 pour l'exécution des travaux de construction d'un filtre dégrilleur en amont de la station d'épuration des eaux usées et eaux vannes de l'immeuble siège de la SNI;

DECIDE

Article 1^{er} : L'entreprises dont le nom suit est déclarée adjudicataire de la lettre-commande relative à la Demande de Cotation N°050/DC/SNI/CIPM/23 pour l'exécution des travaux de construction d'un filtre dégrilleur en amont de la station d'épuration des eaux usées et eaux vannes de l'immeuble siège de la SNI. Il s'agit de :

Désignation	Adjudicataire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Exécution des travaux de construction d'un filtre dégrilleur en amont de la station d'épuration des eaux usées et eaux vannes de l'immeuble siège de la SNI	ATELIER POLYVALENT B.P. 30 675 Yaoundé	13 489 560 FCFA	110 jours calendaires

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 21 Décembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YAOU AISSATOU

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

DECISION N°175/SNI/DAG/DOI/DAG.A/DOI.A/ALM/OIIMPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION N°051/DC/CIPM/23 DU 16/11/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE FOURNITURE ET POSE DES POMPES DE RELEVAGE DANS LA STATION D'EPURATION DES EAUX USEES, EAUX VANNES ET LE LOCAL SURPRESSEUR DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SNI

VU le Décret n°85/1177 du 28 août 1985 réorganisant la Société Nationale d'Investissement ;
VU le Décret n°2003/251 du 17 septembre 2003 portant Nomination du Directeur Général de la Société Nationale d'Investissement ;
VU le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes aux marchés des entreprises publiques ;
VU le Guide des Procédures de Marchés adopté par Résolution N°772/CA/SNI/18 du 12 Octobre 2018 du Conseil d'Administration de la SNI ;
VU la Demande de Cotation N°051/DC/SNI/CIPM/23 pour l'exécution des travaux de fourniture et pose des pompes de relevage dans la station d'épuration des eaux usées, eaux vannes et le local surpresseur de l'immeuble siège de la SNI.

DECIDE

Article 1^{er} : La consultation n°051/DC/CIPM/23 du 16/11/2023 pour l'exécution des travaux de fourniture et pose des pompes de relevage dans la station d'épuration des eaux usées, eaux vannes et le local surpresseur de l'immeuble siège de la SNI est déclarée **infructueuse**.

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 21 Décembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YAOU AISSATOU

CONSEIL REGIONAL DE L'EST

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT APPEL D'OFFRES NATIONAL N°
030/AONO/CR-ES/CIPM/2023 DU 14/12/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES
INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DANS LE DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM EN NEUF (09) LOTS.**

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Président du Conseil Régional de l'Est, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction des infrastructures scolaires dans le département du Lom et Djerem en neuf (09) lots.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent pour tous les lots sur :

Lot 100 : Installation de Chantier Et Travaux Préparatoires

Lot 200 : Terrassement

Lot 300 : Fondations

Lot 400 : Maçonnerie et Elévation

Lot 500 : Electricité

Lot 600 : Plomberie

Lot 700 : Charpente - Couverture

Lot 800 : Menuiserie Métallique - bois

Lot 900 : Peinture

Lot 1000 : VRD

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

N° lot	Intitulé des projets	Coût prévisionnel en TTC
Lot 1	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe et d'un bloc de trois (06) latrines au Lycée TECHNIQUE de NGAIKADA MONOKOUBO	28 500 000 FCFA
Lot 2	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe et d'un bloc de trois (06) latrines au Lycée de MOKOLO IV	28 500 000 FCFA
Lot 3	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe et d'un bloc de trois (06) latrines au Lycée TECHNIQUE de BETARE- OYA	28 500 000 FCFA
Lot 4	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe et d'un bloc de trois (06) latrines au Lycée de GUIWA YANGAMO	28 500 000 FCFA
Lot 5	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe et d'un bloc de trois (06) latrines au Lycée de BELABO	28 500 000 FCFA
Lot 6	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe et d'un bloc de trois (06) latrines au Lycée TECHNIQUE de DIANG	28 500 000 FCFA
Lot 7	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe et d'un bloc de trois (06) latrines au Lycée TECHNIQUE de MANDJOU	28 500 000 FCFA
Lot 8	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe et d'un bloc de trois (06) latrines au Lycée TECHNIQUE de GAROUA- BOULAI	28 500 000 FCFA
Lot 9	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe et d'un bloc de trois (06) latrines au CETIC de DENG – DENG	28 500 000 FCFA
TOTAL		256 500 000 FCFA

4. Allotissement

Les travaux sont en neuf (09) lots, un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de deux lots.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget FEICOM, Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolibikon, Tél : 222 24 28 28, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolibikon, Tél : 222 24 28 28, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **75 000 (Soixante-quinze mille) FCFA**, auprès de la **Recette Régionale des Finances du Conseil Régional de l'Est** aux heures ouvrables tous les jours ouvrables. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tels, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, seront déposées contre décharge à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolbikon, Tél : 222 24 28 28 au plus tard **le 17/01/2024 à 12 heures précises** sous enveloppe fermée, scellée et cachetée, adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention:

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 030/AONO/CR-ES/CIPM/2023 DU 14/12/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DANS LE DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM EN NEUF (09) LOTS. LOT N° _____ »

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Délai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de quatre (04) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de **quatre-vingt-dix (90) jours** représentant 2% du coût prévisionnel, soit pour chaque lot :

N° lot	Intitulé des projets	Caution
Lot 1	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe et d'un bloc de trois (06) latrines au Lycée TECHNIQUE de NGAIKADA MONOKOUBO	570 000
Lot 2	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe et d'un bloc de trois (06) latrines au Lycée de MOKOLO IV	570 000
Lot 3	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe et d'un bloc de trois (06) latrines au Lycée TECHNIQUE de BETARE- OYA	570 000
Lot 4	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe et d'un bloc de trois (06) latrines au Lycée de GUIWA YANGAMO	570 000
Lot 5	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe et d'un bloc de trois (06) latrines au Lycée de BELABO	570 000
Lot 6	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe et d'un bloc de trois (06) latrines au Lycée TECHNIQUE de DIANG	570 000
Lot 7	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe et d'un bloc de trois (06) latrines au Lycée TECHNIQUE de MANDJOU	570 000
Lot 8	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe et d'un bloc de trois (06) latrines au Lycée TECHNIQUE de GAROUA- BOULAI	570 000
Lot 9	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe et d'un bloc de trois (06) latrines au CETIC de DENG – DENG	570 000

Elles devraient être établies selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière, des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières.

Ces offres seront dépouillées au plus tard **le 17/01/2024 à 13 heures précises**, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Conseil Régional de l'Est dans sa salle de réunion. Le dépouillement se fera en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une connaissance parfaite des offres dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

1. **A. Critères éliminatoires :**
2. **a. Offre Administrative**

- 1) Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des offres;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire.

1. **b. Offre technique**

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification ;
- 3) Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché au cours des deux dernières années.

1. **c. Offre Financière**

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission d'un prix unitaire quantifié.

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

1. **B. Critères de qualification des offres techniques :**

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière de **dix millions (10 000 000) pour chaque lot**Oui
- 2) Les références de l'Entreprise Oui
- 3) La compréhension du projet Oui
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement Oui
- 5) Le matériel et les équipements essentiels Oui

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 80% de la note technique, (soit au moins 04 « Oui » sur 05 « Oui ») seront examinées.

15. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre :

1- Administrative sera jugée conforme ;

2- Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;

3- Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et **classée la moins distante**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **cent vingt (120) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolbikon, BP : 507 Bertoua, Tél : (237) 222 24 19 32 – 695 19 90 45 - Fax : (237) 222 24 19 30.

NB : « Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 »

BERTOUA le 14 Décembre 2023

Le PRÉSIDENT

WOUAMANE MBELE

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N°037/C/DG/CM-SCDP/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°028/AONO/DG/DOSE/SDPEST/CIPM-SCDP/2023 DU 22 NOVEMBRE 2023 RELATIF A LA FOURNITURE, INSTALLATION ET A LA MISE EN SERVICE DE TUYAUTERIES Y COMPRIS LEURS ACCESSOIRES, DE LA ROBINETTERIE, D'UNE CUVE EMULSEUR AINSI QU'UN GROUPE MOTOPOMPE, DANS LE CADRE DE LA MISE EN CONFORMITE DU RESEAU DE DEFENSE CONTRE INCENDIE (DCI) DU DEPOT DE BAFOUSSAM.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS (SCDP) /MARRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément à la proposition d'attribution de la CIPM-SCDP portant sur l'Appel d'Offres susvisé, les résultats de ladite consultation se présentent comme suit :

Rang	Soumissionnaires	Note Technique	Montants corrigé TTC (en F CFA)	Délai d'Exécution
1 ^{er}	GROUPE ARNO BP : 664 Douala Tel : 233 50 21 00	5 critères validés sur 5, soit 100%	210 325 480	Dix (10) mois

Le Directeur Général **Groupe ARNO, BP : 664 Douala, Tel : 233 50 21 00** est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction Général (Cellule des Marchés) pour établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires dudit Appel d'Offres sont priés de passer retirer leurs

DOUALA le 26 Décembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 443/AMI/MINSANTE/SG/UCS-FMPRELATIF AU RECRUTEMENT D'UN SOUS-RECIPIENDAIRE (SR) DES SUBVENTIONS DU FONDS MONDIAL POUR LES ACTIVITES DE LUTTE CONTRE LE SIDA, LA TUBERCULOSE ET LE PALUDISME ET LE RENFORCEMENT DU SYSTEME DE SANTE DANS LES PRISONS ET CAMPS DE REFUGIES POUR LA PERIODE 2024 – 2026 FINANCEMENT : GRANT CYCLE 7 (GC7 : 2024 – 2026) DU FONDS MONDIAL

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Depuis 2003, le Fonds Mondial (FM) appui le Gouvernement du Cameroun dans la lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme. Cet appui se matérialise sous forme d'Accords de subventions, d'une durée de mise en œuvre de trois ans, alignés sur les orientations des Plans Stratégiques Nationaux.

Pour le cycle GC7 dont le financement est en cours de négociation avec le Fonds Mondial afin de couvrir les activités de lutte contre les trois maladies sur la période 2024-2026, le Ministre de la Santé Publique se propose de confier à une structure (Association, ONG, ...) exerçant légalement au Cameroun, la gestion des interventions de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, ainsi que les actions de renforcement du système de santé pour les prisons et camps de réfugiés.

Ces interventions, parce que destinées à des cibles bien spécifiques, nécessitent également des savoir-faire divers à même de garantir la qualité de leur mise en œuvre et l'atteinte des objectifs escomptés.

- Mandat et étendue de la Mission du Sous-Réциpiendaire :

La principale mission dévolue au sous-bénéficiaire est la gestion programmatique et financière des activités de santé au sein des prisons, en particulier en matière de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme, ainsi que la conception et l'opérationnalisation progressive d'un dispositif résilient et soutenable de gestion des épidémies et des urgences de santé au sein des prisons et des camps de réfugiés.

- Eligibilité et qualifications exigées

Toute organisation/institution/association exerçant légalement sur le territoire national est éligible pour la fonction de Sous-Réциpiendaire, sous-réserves du respect des exigences légales, techniques, administratives, managériales et organisationnelles minimales définies dans les termes de références.

- Termes de référence de la mission et autres informations additionnelles

Les termes de références détaillés et les informations additionnelles utiles aux candidats peuvent être obtenus, gratuitement, au Secrétariat du Coordonnateur de l'Unité de Coordination des Subventions du Fonds Mondial et des Partenaires de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme (UCS-FMP).

2. Remises des offres

- Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidature, en français ou en anglais, devront parvenir sous pli fermé non identifiable, en cinq (05) exemplaires, dont un (01) original et quatre (04) copies, au secrétariat du Coordonnateur de l'Unité de Coordination des Subventions du Fonds Mondial et des autres Partenaires de lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme (UCS-FMP), sis en face de l'Ecole Publique du Camp Bové, route de la Croix Rouge à Yaoundé, au plus tard le 19 Janvier 2024 à 15 heures, heure locale.

YAOUNDE le 19 Décembre 2023

Le *MINISTRE*

MANAOUA Malachie

COMMUNE DE MAKARY

DOSSIER DE DEMANDE DE COTATIONN° 013/DC/C-MKY/CIPM/2023 DU 15/12/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LESTRAVAUX DE FINITIONS DE LA MAISON D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANT A KAOUSSEETGRE DANS LA COMMUNE DE MAKARY, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHAR], REGIONDE L'EXTRÊME-NORD.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Makary, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un avis de consultation pour les travaux definitions de la maison d'astreinte pour enseignants à KAOUSSE ETGRE, dans la Commune de Makary, Département du Logonect Chari, Région de PExtrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sontdans le descriptif annexé au dossier d'Appel d'Offres et constituées de :

DESIGNATIONS	QUANTITES	DELAIS
FINITION MAISON D'ASTREINTE V TRAVAUX PREPATOIRES ; ? PLOMBERIE SANITAIRE ^ MENUiserie BOIS ^ ELECTRICITE; ^ PEINTURE ; ' ^ V.R.D;	02	02 MOIS

3. Cout Prévisionnel

un coût estimatif total de 26.000.000(Vingt-six millions francs CFA) TTC.

4. Allotissement

? ALLOTISSEMENT.

La demandede cotation est répartie en deux (02) lots

N°	Intitulée du lot	Montant prévisionnel
LOT 1	Travaux de finitions de la maison d'astreinte pour enseignant à l'EP de KAOUSSE	13 000 000
LOT 2	Travaux de finitions de la maison d'astreinte pour enseignant à l'EP de GRE	13 000 000
	Tt)TAL DES DEUX LOTS	26 000 000

5. Participation et origine

La participation à cetteconsultation est ouverte aux entreprises desdroits camerounais.

6. Financement

Financementl :

Les prestations objetde la présente consultation sont financées par le fond propre/ Commune de Makary Exercice 2023

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Cellule d'Appui au lancement des appels d'offres sise auprès du Secrétaire Général de la Commune de MAKARY, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Cellule d'Appui au lancement des appels d'offres sise auprès du Secrétaire Général de la Commune de MAKARY, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de quarante mille (40 000) francs CFA à la recette municipale de MAKARY.

9. Remises des offres **New(Additif)**

LIRE PLUTOT :

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de Makary (Secrétariat du Maire), au plus tard **le 19/01/2024 à 10 heures** précises.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu pour la réalisation des prestations est de deux (02) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de service de démarrer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et trois (06) copiés marqués comme tels, conformes aux prescriptions de la Demande de Cotation, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du secrétaire Général de la Commune de Makary, au plus tard **le 05/01/2024 à 10 heures** locales.

13. Ouverture des Plis **New(Additif)**

LIRE PLUTOT :

L'ouverture des plis aura lieu **le 19 /01/2024 à 11 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de Makary siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, à la Salle des Actes de la Commune de Makary

14. Critères d'évaluation

Toute offre non conforme aux prescriptions du dossier, d'appel d'offres sera déclarée irrecevable, particulièrement :

- L'absence d'un sous-pli ;
- La non-conformité de l'offre technique aux spécifications du dossier d'appel d'offres ;
- La présence de fausses pièces ou de fausses déclarations ;

11-2 critères essentiels ;
L'appréciation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le dossier de consultation :

15. Attribution

Au terme de différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme, administrativement, techniquement et financièrement, et évaluée le moins-disant

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée par la mise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du secrétariat général de la Commune de MAKARY sis au siège de ladite Commune, BP : 28 MAKARY.

MAROUA le 15 Décembre 2023

Le MAIRE

ABGASSI ADOUM

COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE

COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°047/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 25/10/2023 POUR LA FOURNITURE ET LA POSE DU MATERIEL D'ILLUMINATION DES FETES DE FIN D'ANNEE 2023 DANS LA VILLE DE YAOUNDE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Yaoundé communique :

Les prestations objet de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédures d'urgence N°047/AONO/CUY/CIPM/2023 du 25 Octobre 2023 pour la fourniture et la pose du matériel d'illumination des fêtes de fin d'année 2023 dans la ville de Yaoundé, ont été attribué à l'entreprise ETS LOLANERC, pour un montant de 97 998 450 (quatre-vingt-dix-sept millions neuf cent quatre-vingt-huit mille quatre cent cinquante) F CFA TTC et un délai d'exécution de trois (03) mois.

Ledit soumissionnaire est prié de prendre attache avec la Direction du Développement des infrastructures et des équipements de la Communauté Urbaine de Yaoundé, pour la signature du marché.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invités à passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, elles seront détruites.

YAOUNDE le 21 Décembre 2023

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

DECISION D'ATTRIBUTION N°037/DA/DG/CM-SCDP/2023

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)/Maître d'Ouvrage,

Vu la loi n°2017/01 1 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu la loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

- Vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

- Vu la circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'état et des autres entités publiques pour l'exercice 2023 ;

- Vu la résolution n°08/12 du 28 février 2023 du Conseil d'Administration portant désignation du Président, des membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP ;

- Considérant le Dossier d'Appel D'offres National Ouvert N°028/AONO/DG/DOSE/SDPEST/CIPM-SCDP/2023 du 22 novembre 2023 relatif à la fourniture, installation et à la mise en service de tuyauteries y compris leurs accessoires, de la robinetterie, d'une cuve émulseur ainsi qu'un groupe motopompe, dans le cadre de la mise en conformité du réseau de Défense Contre Incendie (DCI) du dépôt de Bafoussam ;

Considérant la proposition d'attribution signée par le Président de la CIPM-SCDP.

DECIDE :

Article 1 er : L'entreprise ci-après est désignée adjudicataire du Marché relatif à la fourniture, installation et à la mise en service de tuyauteries y compris leurs accessoires, de la robinetterie, d'une cuve émulseur ainsi qu'un groupe motopompe, dans le cadre de la mise en conformité du réseau de Défense Contre Incendie (DCI) du dépôt de Bafoussam.

Rang	Soumissionnaires	Note Technique	Montants corrigé TTC (en F CFA)	Délai d'Exécution
1 er	GROUPE ARNO BP : 664 Douala Tel : 233 50 21 00	5 critères validés sur 5, soit 100%	210 325 480	Dix (10) mois

Article 2 : Le Directeur Général de ladite entreprise ayant pris part à ladite consultation est prié de se présenter à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour recevoir notification de la présente décision.

DOUALA le 26 Décembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 41/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 21/11/2023 RELATIF À LA FOURNITURE DE MOBILIERS DE BUREAU POUR LE PERSONNEL DE LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Le marché, relatif à la fourniture de mobiliers de bureau pour le personnel de la société Aéroports Du Cameroun S.A., a été attribué à la société **FURNITURE PLAZA SARL**, BP 34437 Yaoundé, Tél : 677 81 83 28/ 699 58 37 55, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **cent quatre-vingt-six millions six cent quatre-vingt-cinq mille huit cent soixante-quinze (186 685 875) Francs CFA**, pour un délai de livraison de **soixante (60) jours**.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., passé ce délai, celle-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main Levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 26 Décembre 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU THOMAS

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

DECISION N°178/SNI/DG/DOI/DOI.APORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°048/AONO/SNI/CIPM/23 DU 16 NOVEMBRE 2023 POUR LE REMPLACEMENT DE DEUX (2) KITS CONTROLEURS ET LA FOURNITURE ET POSE DE QUATRE (4) ONDULEURS POUR LES ASCENSEURS DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SNI

VU le Décret n°85/1177 du 28 août 1985 réorganisant la Société Nationale d'Investissement ;
VU le Décret n°2003/251 du 17 septembre 2003 portant Nomination du Directeur Général de la Société Nationale d'Investissement ;
VU le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes aux marchés des entreprises publiques ;
VU le Guide des Procédures de Marchés adopté par Résolution N°772/CA/SNI/18 du 12 Octobre 2018 du Conseil d'Administration de la SNI ;
VU l'Avis d'Appel d'Offres N°048/AONO/SNI/CIPM/23 du 16/11/2023 pour le remplacement de deux (2) kits contrôleurs et la fourniture et pose de quatre (4) onduleurs pour les ascenseurs de l'immeuble siège de la SNI.

DECIDE

Article 1^{er} : Les entreprises dont les noms suivent sont déclarées adjudicataires des lots de marché relatifs à l'Appel d'Offres N°048/AONO/SNI/CIPM/23 du 16/11/2023 pour le remplacement de deux (2) kits contrôleurs et la fourniture et pose de quatre (4) onduleurs pour les ascenseurs de l'immeuble siège de la SNI.

. Il s'agit de :

Lot	Désignation	Adjudicataire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
N°1	Remplacement deux (02) kits contrôleurs d'ascenseurs	CFAO TECHNOLOGIES B.P : 12 937 Douala	92 759 776 FCFA	6 mois
N°2	Fourniture et pose de quatre (04) onduleurs de 40KVA M5T HD	CFAO TECHNOLOGIES B.P : 12 937 Douala	66 910 830 FCFA	6 mois

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 21 Décembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YAOU AISSATOU

COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE

DECISION N°348/D/CUY/SG/DAEFB/SDMP/SMT DU 21 DECEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE SUIVANT APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°047/AONO/CUY/CIPM/2023 DU 25/10/2023 POUR LA FOURNITURE ET LA POSE DU MATERIEL D'ILLUMINATION DES FETES DE FIN D'ANNEE 2023 DANS LA VILLE DE YAOUNDE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA VILLE DE YAOUNDE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2019/24 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret n° 87/1365 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de

Yaoundé ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics et ses textes d'application ;

Vu l'arrêté n°000400/A/MINDDEVEL du 17 juillet 2020 modifiant l'arrêté n°000333/A/MINDDEVEL du 12 mars 2020

constatant l'élection du Maire de la Ville et des Adjointes au Maire de la Ville à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Communauté Urbaine de Yaoundé, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu l'appel d'offres national ouvert appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence

N°047/AONO/CUY/CIPM/2023 du 25/10/2023 pour la fourniture et la pose du matériel d'illumination des fêtes de fin d'année 2023 dans la ville de Yaoundé ;

Vu le procès-verbal n°434 du 12 décembre 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;

Vu la proposition d'attribution formulée par la Commission Interne de Passation des Marchés en sa 263^{ème} session du 12 novembre 2023.

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} : Le marché objet de l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence

N°047/AONO/CUY/CIPM/2023 du 25/10/2023 pour la fourniture et la pose du matériel d'illumination des fêtes de fin d'année 2023 dans la ville de Yaoundé a été attribué à l'entreprise LOLANERC, pour un montant de 97 998 450

(quatre-vingt-dix-sept millions neuf cent quatre-vingt-huit mille quatre cent cinquante) F CFA TTC et un délai d'exécution de trois (03) mois.

ARTICLE 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 21 Décembre 2023

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N°039/C/DG/CM-SCDP/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES N°012/DCE/DG/DOSE/SDSS/CIPM-SCDP/2023 RELATIF A LA FOURNITURE ET A L'INSTALLATION DES DETECTEURS DE FLAMMES AU DEPOT DE NSAM A YAOUNDE ET DETECTEURS DE NIVEAUX ET D'HYDROCARBURES LIQUIDES AU DEPOT D'OLEZOA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS (SCDP) /MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément au rapport du comité ad hoc portant sur le Dossier de Consultation susvisé, les résultats de ladite consultation se présentent comme suit :

Adjudicataire	Note Technique sur 100	Montant TTC (En F CFA)	Délai d'Exécution
Business Trade Cameroun (BTC) Sari BP: 15746 Douala-CAMEROUN Tel: (+237) 233 43 25 09	3 critères essentiels validés sur 4, soit 75%	178 716 544	Quatre-vingt-dix (90) jours

Le Directeur Général de l'entreprise **Business Trade Cameroun (BTC) Sarl BP : 15 746 Douala-CAMEROUN Tel : (+237) 233 43 25 09**, est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale (Cellule des Marchés) pour établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les entreprises non-adjudicataires sont priées de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

DOUALA le 26 Décembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
08/AONO/CIPM/MINESUP/PRO-ACTPF/2023 DU 21 DECEMBRE 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN MUR DE CLOTURE ET D'UNE GUERITE A LA FACULTY OF HEALTH SCIENCES
(FHS) DE L'UNIVERSITE DE BUEA**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
COMPTE TRÉSOR DU PRO-ACTP N°42

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la sécurisation physique du site abritant la FHS de l'Université de Buéa, le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur, lance un Avis d'Appel d'Offre National Ouvert en procédure d'urgence à toutes les entreprises ou groupements répondant à la réglementation en vigueur des Marchés publics au Cameroun.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment les travaux suivants dont la liste n'est pas limitative:

- Travaux préparatoires ;
- travaux de terrassement ;
- travaux de béton et de maçonnerie en fondation ;
- élévation ;
- travaux d'aluminium/vitrage ;
- boiseries;
- dalle de toit;
- la quincaillerie ;
- travaux d'électricité/plomberie ;
- finitions plafond/mur.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Quatre cent quatre-vingt-neuf millions (489 000 000) francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais qualifiées exerçant dans ces domaines.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget d'Investissement Public du MINESUP, Imputation : Compte trésor du PRO-ACTP n°420 002 703 PGT.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Système Intégré de Gestion des Marchés du Ministère de l'enseignement supérieur, sis à l'immeuble ministériel n°2, 14e étage, porte 1403, téléphone : (237) 222 22 68 82 / 699 35 70 33, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Système Intégré de Gestion des Marchés du Ministère de l'Enseignement Supérieur, sis à l'immeuble ministériel n°2, 14e étage, porte 1403, téléphone : (237) 222 22 68 82 / 699 35 70 33, sur présentation d'une quittance d'une somme non remboursable de deux cent mille (200 000) francs CFA, payable au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 (Sept) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra parvenir au plus tard le 25 janvier 2024 à 13 heures précises, heure locale, au système intégré de Gestion des Marchés du Ministère de l'enseignement supérieur, sis à l'immeuble ministère n°2, 14e étage, porte 1403, téléphone : (237) 222 22 68 82 / 699 35 70 33 et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°08 /AONO/CIPM/MINESUP/PRO-ACTPF/2023 DU 21 DECEMBRE 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MUR DE CLOTURE ET D'UNE GUERITE A LA FACULTY OF HEALTH SCIENCES (FHS) DE L'UNIVERSITE DE BUEA»

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de huit (08) mois. Le délai court à partir de la notification de l'Ordre de service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de neuf millions sept cent quatre-vingt mille (9 780 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, etc.), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 25 janvier 2024 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés à l'immeuble ministériel n°2, au 14ème étage.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

14.1. Critères éliminatoires

14.1.1 Pièces administratives

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après un délai de 48 heures ;
- Absence de la caution de soumission ou présence d'une caution n'ayant aucun lien avec le présent avis ;
- Fausse déclaration ou faux documents ;

14.1.2. Offre Technique

- Le non-respect d'au moins 27 sur 38 « oui » des critères essentiels ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché attribué au cours des trois dernières années ;
- Fausse déclaration ou documents (pièces) falsifiés ;
- Absence de l'attestation de visite du site signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;

14.1.3. Offre financière

- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de l'une des pièces de l'offre financière ci-dessous :
La soumission timbrée datée et signée ;
Le bordereau des prix unitaires complété, paraphé et rempli de manière lisible ;
Le détail estimatif complété, daté et signé ;
- Absence d'un sous-détail d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-conformité du modèle de soumission.
- Non réalisation d'un (01) projet d'un coût d'au moins deux cent (200) millions de FCFA minimum réalisé dans les domaines des bâtiments au cours des trois (03) dernières années (2021-2023), justifiées par la 1^{ère} et dernière page du contrat, ou par des PV de réception ou attestation de bonne fin des travaux ;
- Ne pas avoir une capacité financière d'une valeur de cent soixante millions (160 000 000) de FCFA minimum.

14.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

- L'expérience du personnel d'encadrement
- Les références de l'entrepreneur dans le domaine des bâtiments ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- La méthodologie d'exécution des travaux (organisation, autocontrôle, protection de l'environnement, mesures d'hygiène et de sécurité) ;

Seules les soumissions qui auront obtenues au moins 27 sur 38 « oui » des critères essentiels seront admises à l'analyse financière.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre financière aura été évaluée la moins disante et jugée conforme au dossier d'appel d'offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Unité opérationnelle de Gestion du PRO-ACTPF sise à Yaoundé, au rez-de-chaussée de l'immeuble ministériel n°2, porte 048, téléphone 222226691.

Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

Additif à l'appel d'offres.

Le Maître d'Ouvrage, Autorité Contractante se réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

YAOUNDE le 21 Décembre 2023

Le MINISTRE D'ÉTAT

FAME NDONGO Jacques

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

COMMUNIQUE N°057/SNI/DAG/DOI/DAG.A/DOI.A/ALM/OIIMPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONN°049/DC/SNI/CIPM/23 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE FOURNITURE ET POSE DU SYSTEME DE CLIMATISATION DE TYPE VRV X DANS LES BUREAUX DU PCA, DES STUDIOS ET DE LA SALLE DE CONSEIL AU 17IEME ETAGE DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Nationale d'Investissement du Cameroun (SNI) communique :
Par Décision N°_179_/SNI/DAG/DOI/DAG.A/DOI.A/ALM/OIM du **21 décembre 2023**, la lettre-commande relative à la Demande de Cotation N°049/DC/SNI/CIPM/23 pour l'exécution des travaux de fourniture et pose du système de climatisation de type VRV X dans les bureaux du PCA, des studios et de la salle de conseil au 17ième étage de l'immeuble siège de la SNI est attribuée ainsi qu'il suit :

Désignation	Adjudicataire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Exécution des travaux de fourniture et pose du système de climatisation de type VRV X dans les bureaux du PCA, des studios et de la salle de conseil au 17ième étage de l'immeuble siège de la SNI	SERM Sarl B.P. 12 564 Douala	25 000 000 FCFA	150 jours calendaires

L'entreprise adjudicatrice est invitée à se présenter de toute urgence, dès publication du présent communiqué, à la porte 802, 8^{ème} étage de l'immeuble SNI pour les signatures de la lettre-commande.
Les soumissionnaires non retenus sont invités à retirer sous quinzaine leurs offres au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SNI, porte 131, 1^{er} étage de l'immeuble siège de la SNI, faute de quoi elles seront purement et simplement détruites.

YAOUNDE le 21 Décembre 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

YAOU AISSATOU

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

DECISION N°179/SNI/DAG/DOI/DAG.A/DOI.A/ALM/OIIMPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°049/DC/SNI/CIPM/23 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE FOURNITURE ET POSE DU SYSTEME DE CLIMATISATION DE TYPE VRV X DANS LES BUREAUX DU PCA, DES STUDIOS ET DE LA SALLE DE CONSEIL AU 17IEME ETAGE DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SNI

VU le Décret n°85/1177 du 28 août 1985 réorganisant la Société Nationale d'Investissement ;

VU le Décret n°2003/251 du 17 septembre 2003 portant Nomination du Directeur Général de la Société Nationale d'Investissement ;

VU le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes aux marchés des entreprises publiques ;

VU le Guide des Procédures de Marchés adopté par Résolution N°772/CA/SNI/18 du 12 Octobre 2018 du Conseil d'Administration de la SNI ;

VU la Demande de Cotation N°049/DC/SNI/CIPM/23 pour l'exécution des travaux de fourniture et pose du système de climatisation de type VRV X dans les bureaux du PCA, des studios et de la salle de conseil au 17ième étage de l'immeuble siège de la SNI;

DECIDE

Article 1^{er} : L'entreprise dont le nom suit est déclarée adjudicataire de la lettre-commande relative à la Demande de Cotation N°049/DC/SNI/CIPM/23 pour l'exécution des travaux de fourniture et pose du système de climatisation de type VRV X dans les bureaux du PCA, des studios et de la salle de conseil au 17ième étage de l'immeuble siège de la SNI. Il s'agit de :

Désignation	Adjudicataire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Exécution des travaux de fourniture et pose du système de climatisation de type VRV X dans les bureaux du PCA, des studios et de la salle de conseil au 17ième étage de l'immeuble siège de la SNI	SERM Sarl B.P. 12 564 Douala	25 000 000 FCFA	150 jours calendaires

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 21 Décembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YAOU AISSATOU

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

COMMUNIQUE N°054/SNI/DAG/DOI/DAG.A/DOI.A/ALM/OIIMPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°050/DC/SNI/CIPM/23 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FILTRE DEGRILLEUR EN AMONT DE LA STATION D'EPURATION DES EAUX USEES ET EAUX VANNES DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Nationale d'Investissement du Cameroun (SNI) communique :
Par Décision N°_176_/SNI/DAG/DOI/DAG.A/DOI.A/ALM/OIM du **21 décembre 2023**, la lettre-commande relative à la Demande de Cotation N°050/DC/SNI/CIPM/23 pour l'exécution des travaux de construction d'un filtre dégrilleur en amont de la station d'épuration des eaux usées et eaux vannes de l'immeuble siège de la SNI est attribuée ainsi qu'il suit :

Désignation	Adjudicataire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Exécution des travaux de construction d'un filtre dégrilleur en amont de la station d'épuration des eaux usées et eaux vannes de l'immeuble siège de la SNI	ATELIER POLYVALENT B.P. 30 675 Yaoundé	13 489 560 FCFA	110 jours calendaires

L'entreprise adjudicatrice est invitée à se présenter de toute urgence, dès publication du présent communiqué, à la porte 802, 8^{ème} étage de l'immeuble SNI pour les signatures de la lettre-commande.
Les soumissionnaires non retenus sont invités à retirer sous quinzaine leurs offres au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SNI, porte 131, 1^{er} étage de l'immeuble siège de la SNI, faute de quoi elles seront purement et simplement détruites.

YAOUNDE le 21 Décembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YAOU AISSATOU

CONSEIL REGIONAL DE L'EST

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT APPEL D'OFFRES NATIONAL N°
031/AONO/CR-ES/CIPM/2023 DU 14/12/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES
INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DANS LE DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG EN NEUF (09) LOTS.**

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Président du Conseil Régional de l'Est, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction des infrastructures scolaires dans le département de la Kadey en neuf (09/) lots.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent pour tous les lots surs :

Lot 100 : Installation de Chantier Et Travaux Préparatoires

Lot 200 : Terrassement

Lot 300 : Fondations

Lot 400 : Maçonnerie et Elévation

Lot 500 : Electricité

Lot 600 : Plomberie

Lot 700 : Charpente - Couverture

Lot 800 : Menuiserie Métallique - bois

Lot 900 : Peinture

Lot 1000 : VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

N° lot	Intitulé des projets	Coût prévisionnel en TTC
Lot 1	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe et d'un bloc de six (06) latrines ventilés au CES d'Abong- Mbang 2	28 500 000 FCFA
Lot 2	Construction d'un Bloc Administratif au CES d'Abong- Mbang 2	11 000 000 FCFA
Lot 3	Construction d'un atelier de menuiserie au CETIC d'Atok	35 783 484 FCFA
Lot 4	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe et d'un bloc de six (06) latrines ventilés au CES de Grand POL	28 500 000 FCFA
Lot 5	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe et d'un bloc de six (06) latrines ventilés au CES de AMBAKA	28 500 000 FCFA
Lot 6	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe et d'un bloc de six (06) latrines ventilés au CES de BEUL	28 500 000 FCFA
Lot 7	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe et d'un bloc de six (06) latrines ventilés au CES de BEUL	28 500 000 FCFA
Lot 8	Construction d'un bloc de quatre (04) salles de classe et d'un bloc de six (06) latrines ventilés + bloc de salles de classe au CES bilingue de Kagnol 2 (Mboma),	52 500 000 FCFA
Lot 9	Construction d'un atelier de menuiserie au lycée technique de LOMIE	35 783 484 FCFA
TOTAL		225 066 968FCFA

4. Allotissement

Les travaux sont en neuf (09) lots, un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de deux lots.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget FEICOM, Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolibikon, Tél : 222 24 28 28, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolibikon, Tél : 222 24 28 28, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **75 000 (Soixante-quinze mille) FCFA**, auprès de la **Recette Régionale des Finances du Conseil Régional de l'Est** aux heures ouvrables tous les jours ouvrables. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tels, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, seront déposées contre décharge à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolbikon, Tél : 222 24 28 28 au plus tard **le 18/12/2024 à 12 heures précises** sous enveloppe fermée, scellée et cachetée, adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention:

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 031/AONO/CR-ES/CIPM/2023 DU 14/12/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DANS LE DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG EN NEUF (09) LOTS. LOT N° _____ »

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Délai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de quatre (04) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de **quatre-vingt-dix (90) jours** représentant 2% du coût prévisionnel, soit pour chaque lot :

N° lot	Intitulé des projets	Caution
Lot 1	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe et d'un bloc de six (06) latrines ventilés au CES d'Abong- Mbang 2	570 000 FCFA
Lot 2	Construction d'un Bloc Administratif au CES d'Abong- Mbang 2	220 000 FCFA
Lot 3	Construction d'un atelier de menuiserie au CETIC d'Atok	715 669 FCFA
Lot 4	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe et d'un bloc de six (06) latrines ventilés au CES de Grand POL	570 000 FCFA
Lot 5	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe et d'un bloc de six (06) latrines ventilés au CES de AMBAKA	570 000 FCFA
Lot 6	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe et d'un bloc de six (06) latrines ventilés au CES de BEUL	570 000 FCFA
Lot 7	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe et d'un bloc de six (06) latrines ventilés au CES de DOUMOMAMA	570 000 FCFA
Lot 8	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe et d'un bloc de six (06) latrines ventilés + bloc de salles de classe au CES bilingue de Kagnol 2 (Mboma),	1 575 000 FCFA
Lot 9	Construction d'un atelier de menuiserie au lycée technique de LOMIE	715 669 FCFA

Elles devraient être établies selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière, des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières.

Ces offres seront dépouillées au plus tard **le 18/01/2024 à 13 heures précises**, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Conseil Régional de l'Est dans sa salle de réunion. Le dépouillement se fera en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une connaissance parfaite des offres dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

1. **A. Critères éliminatoires :**
2. **a. Offre Administrative**

- 1) Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire.

1. **b. Offre technique**

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification ;
- 3) Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché au cours des deux dernières années.

1. **c. Offre Financière**

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission d'un prix unitaire quantifié.

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

1. **B. Critères de qualification des offres techniques :**

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière de **dix millions (10 000 000) pour chaque lot**Oui
- 2) Les références de l'Entreprise Oui
- 3) La compréhension du projet Oui
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement Oui
- 5) Le matériel et les équipements essentiels Oui

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 80% de la note technique, (soit au moins 04 « Oui » sur 05 « Oui ») seront examinées.

15. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre :

1- Administrative sera jugée conforme ;

2- Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;

3- Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et **classée la moins distante**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **cent vingt (120) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolbikon, BP : 507 Bertoua, Tél : (237) 222 24 19 32 – 695 19 90 45 - Fax : (237) 222 24 19 30.

NB : « Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 »

BERTOUA le 14 Décembre 2023

Le PRÉSIDENT

WOUAMANE MBELE

CONSEIL REGIONAL DE L'EST

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT APPEL D'OFFRES NATIONAL N°
028/AONO/CR-ES/CIPM/2023 DU 14/12/2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DANS LA REGION DE L'EST EN QUATRE (04)
LOTS.**

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Président du Conseil Régional de l'Est, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la maîtrise d'œuvre pour les travaux de construction des infrastructures scolaires dans la région de l'Est en quatre (04) lots.

2. Consistance des prestations

Les prestations attendues concernent le contrôle et le suivi des travaux de construction des infrastructures scolaires dans la région de l'Est en quatre (04) lots

Les missions essentielles du BET lors de cette phase sont les suivantes :

- Étape 1 – Examen de la conformité du projet et visa des études d'exécution faites par les entreprises (EXE) ;
- Étape 2 – Direction de l'exécution des contrats de travaux (DET) ordonnancement, pilotage et coordination des chantiers (OPC) ;
- Étape 3 – Assistance lors des opérations de réception (AOR).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

N° du lot	Intitulé du projet
1	Maitrise d'œuvre pour les travaux de construction des infrastructures scolaires dans le département de la Boumba et Ngoko
2	Maitrise d'œuvre pour les travaux de construction des infrastructures scolaires dans le département de la Kadey
3	Maitrise d'œuvre pour les travaux de construction des infrastructures scolaires dans le département du Haut-Nyong
4	Maitrise d'œuvre pour les travaux de construction des infrastructures scolaires dans le département du Lom et Djerem

4. Allotissement

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

N° du lot	Intitulé du projet
1	Maitrise d'œuvre pour les travaux de construction des infrastructures scolaires dans le département de la Boumba et Ngoko
2	Maitrise d'œuvre pour les travaux de construction des infrastructures scolaires dans le département de la Kadey
3	Maitrise d'œuvre pour les travaux de construction des infrastructures scolaires dans le département du Haut-Nyong
4	Maitrise d'œuvre pour les travaux de construction des infrastructures scolaires dans le département du Lom et Djerem

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget FEICOM, Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolibikon, Tél : 222 24 28 28, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolibikon, Tél : 222 24 28 28, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **75 000 (Soixante-quinze mille) FCFA**, auprès de la **Recette Régionale des Finances du Conseil Régional de l'Est** aux heures ouvrables tous les jours ouvrables. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tels, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, seront déposées contre décharge à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolibikon, Tél : 222 24 28 28 au plus tard **le 16/01/2024 à 13 heures précises** sous enveloppe fermée, scellée et cachetée, adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention:

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 028 /AONO/CR-ES/CIPM/2023
DU 14/12/2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES
INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DANS LA REGION DE L'EST EN QUATRE (04) LOTS. LOT N° _____ »**

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Délai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de cinq (05) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de **quatre-vingt-dix (90) jours** représentant 2% du coût prévisionnel, soit pour chaque lot :

N° du lot	Intitulé du projet
1	Maitrise d'œuvre pour les travaux de construction des infrastructures scolaires dans le département de la Boumba et Ngoko
2	Maitrise d'œuvre pour les travaux de construction des infrastructures scolaires dans le département de la Kadey
3	Maitrise d'œuvre pour les travaux de construction des infrastructures scolaires dans le département du Haut-Nyong
4	Maitrise d'œuvre pour les travaux de construction des infrastructures scolaires dans le département du Lom et Djerem

Elles devraient être établies selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière, des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières.

Ces offres seront dépouillées au plus tard **le 16/01/2024 à 14 heures précises**, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Conseil Régional de l'Est dans sa salle de réunion. Le dépouillement se fera en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une connaissance parfaite des offres dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT APPEL D'OFFRES NATIONAL N° _____ /AONO/CR-ES/CIPM/2023 DU _____ POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DANS LA REGION DE L'EST EN QUATRE (04) LOTS.

FINANCEMENT : Budget du FEICOM - Exercice 2023.

1- OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Le Président du Conseil Régional de l'Est, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la maîtrise d'œuvre pour les travaux de construction des infrastructures scolaires dans la région de l'Est en quatre (04) lots.

2- CONSISTANCE DES PRESTATIONS

Les prestations attendues concernent le contrôle et le suivi des travaux de construction des infrastructures scolaires dans la région de l'Est en quatre (04) lots

Les missions essentielles du BET lors de cette phase sont les suivantes :



- Étape 1 – Examen de la conformité du projet et visa des études d'exécution faites par les entreprises (EXE) ;
- Étape 2 – Direction de l'exécution des contrats de travaux (DET) ordonnancement, pilotage et coordination des chantiers (OPC) ;
- Étape 3 – Assistance lors des opérations de réception (AOR).

3- DELAI D'EXECUTION

Le délai global d'exécution des travaux est de cinq (05) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

4- ALLOTISSEMENT

Les travaux sont en quatre (04) lots, un soumissionnaire peut être attributaire de tous les lots.

5- COUT PREVISIONNEL DES TRAVAUX :

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

N° du lot	Intitulé du projet
1	Maitrise d'œuvre pour les travaux de construction des infrastructures scolaires dans le département de la Boumba et Ngoko
2	Maitrise d'œuvre pour les travaux de construction des infrastructures scolaires dans le département de la Kadey
3	Maitrise d'œuvre pour les travaux de construction des infrastructures scolaires dans le département du Haut-Nyong
4	Maitrise d'œuvre pour les travaux de construction des infrastructures scolaires dans le département du Lom et Djerem

6- PARTICIPATION

13- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

1. **A. Critères éliminatoires :**
2. **a. Offre Administrative**

- 1) Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des offres;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire.

1. **b. Offre technique**

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification ;

3) Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché au cours des deux dernières années ;

4) Chef de mission non inscrit à l'ONIGC (Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil du Cameroun).

1. c. Offre Financière

1) Offre financière incomplète ;

2) Omission d'un prix unitaire quantifié.

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

1. B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1) Les références de l'Entreprise Oui

2) La compréhension du projet Oui

3) La compétence et qualification du personnel..... Oui

4) Le matériel et les équipements essentiels Oui

5) La présentation de l'offre.....Oui

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 80% de la note technique, (soit au moins 04 « Oui » sur 05 « Oui ») seront examinées.

15. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre :

1- Administrative sera jugée conforme ;

2- Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;

3- Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions des TDR et **classée la mieux disante**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **cent vingt (120) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolbikon, BP : 507 Bertoua, Tél : (237) 222 24 19 32 – 695 19 90 45 - Fax : (237) 222 24 19 30.

NB : « Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 »

BERTOUA le 14 Décembre 2023

Le PRÉSIDENT

WOUAMANE MBELE

CONSEIL REGIONAL DE L'EST

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT APPEL D'OFFRES NATIONAL N°
029/AONO/CR-ES/CIPM/2023 DU 16/01/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES
INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DANS LE DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO EN CINQ (05)
LOTS.**

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Président du Conseil Régional de l'Est, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction des infrastructures scolaires dans le département de la Boumba et Ngoko en cinq (05) lots.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent pour tous les lots sur :

Lot 100 : Installation de Chantier Et Travaux Préparatoires

Lot 200 : Terrassement

Lot 300 : Fondations

Lot 400 : Maçonnerie et Elévation

Lot 500 : Electricité

Lot 600 : Plomberie

Lot 700 : Charpente - Couverture

Lot 800 : Menuiserie Métallique - bois

Lot 900 : Peinture

Lot 1000 : VRD

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

N° lot	Intitulé des projets	Coût prévisionnel en TTC
Lot 1	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe et d'un bloc de trois (06) latrines au Lycée Technique de Moloundou	28 500 000 FCFA
Lot 2	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe et d'un bloc de trois (06) latrines au CETIC de Gari-Gombo	28 500 000 FCFA
Lot 3	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe et d'un bloc de trois (06) latrines au Lycée de Salapoumbe	28 500 000 FCFA
Lot 4	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe et d'un bloc de trois (06) latrines au CES de Mopouo – Bidjouki	28 500 000 FCFA
Lot 5	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe et d'un bloc de trois (06) latrines au Lycée de Ngato	28 500 000 FCFA
TOTAL		142 500 000 FCFA

4. Allotissement

Les travaux sont en cinq (05) lots, un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de deux lots.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget FEICOM, Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolbikon, Tél : 222 24 28 28, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolbikon, Tél : 222 24 28 28, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **75 000 (Soixante-quinze mille) FCFA**, auprès de la **Recette Régionale des Finances du Conseil Régional de l'Est** aux heures ouvrables tous les jours ouvrables. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tels, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, seront déposées contre décharge à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolbikon, Tél : 222 24 28 28 au plus tard **16/01/2024 à 12 heures précises** sous enveloppe fermée, scellée et cachetée, adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention:

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 029/AONO/CR-ES/CIPM/2023 DU 14/12/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DANS LE DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO EN CINQ (05) LOTS. LOT N° _____ »

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Délai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de quatre (04) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de **quatre-vingt-dix (90) jours** représentant 2% du coût prévisionnel, soit pour chaque lot :

N° lot	Intitulé des projets	Caution
Lot 1	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe et d'un bloc de trois (06) latrines au Lycée Technique de Moloundou	570 000
Lot 2	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe et d'un bloc de trois (06) latrines au CETIC de Gari-Gombo	570 000
Lot 3	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe et d'un bloc de trois (06) latrines au Lycée de Salapoumbe	570 000
Lot 4	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe et d'un bloc de trois (06) latrines au CES de Mopouo – Bidjouki	570 000
Lot 5	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe et d'un bloc de trois (06) latrines au Lycée de Ngato	570 000

Elles devraient être établies selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière, des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières.

Ces offres seront dépouillées au plus tard **le 16/01/2024 à 13 heures précises**, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Conseil Régional de l'Est dans sa salle de réunion. Le dépouillement se fera en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une connaissance parfaite des offres dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

1. **A. Critères éliminatoires :**
2. **a. Offre Administrative**

- 1) Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des offres;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire.

1. **b. Offre technique**

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification ;
- 3) Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché au cours des deux dernières années.

1. **c. Offre Financière**

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission d'un prix unitaire quantifié.

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

1. **B. Critères de qualification des offres techniques :**

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière de **dix millions (10 000 000) pour chaque lot**Oui
- 2) Les références de l'Entreprise Oui
- 3) La compréhension du projet Oui
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement Oui
- 5) Le matériel et les équipements essentiels Oui

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 80% de la note technique, (soit au moins 04 « Oui » sur 05 « Oui ») seront examinées.

15. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre :

1- Administrative sera jugée conforme ;

2- Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;

3- Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et **classée la moins distante.**

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **cent vingt (120) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolbikon, BP : 507 Bertoua, Tél : (237) 222 24 19 32 – 695 19 90 45 - Fax : (237) 222 24 19 30.

NB : « Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 »

BERTOUA le 27 Décembre 2023

Le PRÉSIDENT

WOUAMANE MBELE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET EN PROCEDURE D'URGENCE
N°02/ASMI/CIPM/MINESUP/PRO-ACTPF/23 DU 26 DÉCEMBRE 2023 EN VUE DE LA PRE-QUALIFICATION
DES CONSULTANTS POUR L'APPUI LOGISTIQUE ET TECHNIQUE EN VUE DE LA MATURATION DES
PROJETS DU PROGRAMME D'APPUI A LA COMPOSANTE TECHNOLOGIQUE, PROFESSIONNELLE ET
FACULTAIRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre de la mise en œuvre du PRO-ACTPF dont l'Arrêté n°070/PM du 29 mai 2023 porte sur sa réorganisation, le Ministre d'Etat, Ministre de l'enseignement supérieur envisage de recruter un consultant pour l'appui logistique et technique en vue de la maturation des projets dudit programme.

2. Objet

Le présent avis d'appel à manifestation d'intérêt a pour objet, la pré-qualification des consultants devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint, en vue de la réalisation des prestations envisagées.

3. Participation et origine

La participation à la présente sollicitation à manifestation d'intérêt est réservée aux Cabinets et Bureaux d'Etudes justifiant d'expériences avérées dans les domaines concernés.

Les candidats devront justifier d'une grande expérience capitalisée par leurs Experts dans le cadre des prestations similaires.

4. Financement

Le financement sera assuré par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Enseignement Supérieur, exercice 2024.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidatures rédigés en français et/ou en anglais doivent être remis en quatre (04) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies marquées comme tels sous pli fermé, à l'Unité Opérationnelle de Gestion du PRO-ACTPF sise à Yaoundé, au rez-de-chaussée de l'immeuble ministériel n°2, porte 048, tél. 222 22 66 91, au plus tard le 10 janvier 2024, à 15h30 min, avec la mention :

« AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET EN PROCEDURE D'URGENCE
N°02/ASMI/CIPM/MINESUP/PRO-ACTPF/23 DU 26 DECEMBRE 2023 EN VUE DE LA PRE-QUALIFICATION DES
CONSULTANTS POUR L'APPUI LOGISTIQUE ET TECHNIQUE EN VUE DE LA MATURATION DES PROJETS DU
PROGRAMME D'APPUI A LA COMPOSANTE TECHNOLOGIQUE, PROFESSIONNELLE ET FACULTAIRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ».

6. Composition du dossier

5 - DOSSIER DE CANDIDATURE

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur invite les consultants intéressés et ayant une réputation établie dans ce domaine, à manifester leur intérêt.

Le dossier de candidature sera présenté dans une enveloppe scellée contenant à l'intérieur, deux enveloppes.

La première enveloppe dite « enveloppe A » portera la mention « pièces administratives » et contiendra les pièces ci-après :

N° D'ORDRE	DOCUMENT
A1	Attestation de non-faillite délivrée par le Tribunal de Première Instance du lieu de résidence du soumissionnaire.
A2	Attestation de non exclusion de l'ARMP.
A3	Attestation de non-redevance délivrée par les services d'impôt compétents
A4	Registre de commerce délivré par les Services compétents
A5	Attestation sur l'honneur du plan de localisation
A6	Accord de groupement, le cas échéant
A7	Attestation d'immatriculation

La deuxième enveloppe dite « enveloppe B » portera la mention « offre technique ». Elle sera constituée lot par lot et contiendra tous les documents relatifs à la compétence et aux références générales des soumissionnaires, placés dans l'ordre indiqué ci-dessous:

N° D'ORDRE	DOCUMENTS DE METHODOLOGIE
B1	Organisation du cabinet
B2	Note méthodologie sur la compréhension et le planning de l'étude de faisabilité envisagée.
B3	Liste des Experts et du personnel que le cabinet compte impliquer dans chaque mission s'il est retenu : - joindre les C.V. datés et signés par les intéressés, ainsi que les Diplômes les plus élevés - joindre l'organigramme de la mission

B4	<p>Expérience du cabinet dans les missions similaires</p> <p>Donner les renseignements suivants par mission :</p> <ul style="list-style-type: none">- désignation de la mission- pays et lieu- profil des personnels spécialisés utilisés- nom du chef d'équipe- nom et adresse du client- date de démarrage et de fin de la mission concernée- valeur financière de la mission
B5	<p>Expérience des Experts dans les missions similaires</p> <ul style="list-style-type: none">- nom de l'Expert- désignation de la mission- pays et lieu- rôle de l'Expert dans cette mission- nom du chef de mission- nom et adresse du client- date de démarrage et de fin- valeur financière
B6	<p>Liste du matériel d'exécution</p> <ul style="list-style-type: none">- Matériel roulant- Matériel de bureau- Matériel informatique- Matériel didactique- logiciel

Toute fausse déclaration entraînera le rejet de l'offre du candidat.



7. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera lot par lot, suivants les critères ci-après:

- 1- présentation de l'offre 3pts
- 2- organisation du cabinet 5pts
- 3- note méthodologique 15pts
- 4- liste des Experts 5pts
- 5- expérience du cabinet 12pts
- 6- expérience des Experts 50pts
- 7- liste du matériel 10pts

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires pourront être obtenus auprès du Secrétariat de l'Unité Opérationnelle de Gestion du PRO-ACTPF sise à Yaoundé, au rez-de-chaussée de l'immeuble Ministériel n°2, porte 048, tél. 222 22 66 91.

9. Evaluation et publication des resultats

Seuls les soumissionnaires dont offres comportant toutes les pièces administratives à jour et ayant obtenu une note technique de 70 points au moins, seront pré-qualifiés pour l'appel d'offres international restreint qui sera lancé selon les règles et procédures définies par les décrets et arrêtés en vigueur en République du Cameroun et notamment, le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 - portant Code des Marchés Publics.

YAOUNDE le 26 Décembre 2023

Le *MINISTRE D'ÉTAT*

FAME NDONGO Jacques

COMMUNE DE MAKARY

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 016/AONO/C-MAKARY /CIPM/2023 DU 15/12/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DE QUINZE LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA VILLE DE MAKARY (LAFIA KAWALME, LAFIA KOTOKO, KISKA, LAFIAHERED113E, LAFIA SALAMAT, MILLE II) REGION DE L'EXTREME NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du budget de l'exercice 2023, le Maire de la Commune de MAKARY, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation de quinze (15) lampadaires solaires dans la ville de ladite Municipalité. Les prestations à exécuter regroupées en un lot sont détaillées dans l'article 1.1 du Règlement Particulier de l'Appel d'offres. Les localités concernées sont celles de :

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes ;

- les études techniques nécessaires ;
- La réalisation de l'ensemble des travaux de génie civil (fouilles, massifs de fondation des candélabres, remblais, remise en état des sites) ;
- La fourniture et la pose de candélabres en acier de hauteur devant porter l'ensemble du coffret, les panneaux solaires, la crose et le luminaire fixé sur massif à béton armé composée d'une armature métallique et des tiges d'ancrage ;
- " La fourniture et l'installation de panneaux solaires (modules devant capter les rayons solaires, y compris les structures de support de ces modules) ;
- La fourniture et l'installation de lots de batteries solaires et coffrets/Rack associés pour les lampadaires et générateurs respectivement
- La fourniture et l'installation de régulateurs (contrôleur de charge batteries via les panneaux solaires et régulateur de charge/décharge batteries) ;

La mise en place et la formation d'un comité (05 personnes) chargé du suivi et de la maintenance des équipements

3. Coût Prévisionnel

montant prévisionnel de 30 000 000 FCFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de l'éclairage public.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par les ressources du MINEPAT, volet investissement BIP MINEPAT

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services de la Commune de MAKARY., dès la publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de MAKARY. dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 40 000 F (Quarante mille francs) CFA payable exclusivement auprès de la Recette Municipale de MAKARY.

8. Remises des offres **New(Additif)**

LIRE PLUTOT :

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de Makary (Secrétariat du Maire), au plus tard **le 19/01/2024 à 10 heures** précises.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de deux (02) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, d'un montant de 600 000 (six cent mille francs)FCFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou du chèque certifié, ainsi que le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis **New(Additif)**

LIRE PLUTOT :

L'ouverture des plis aura lieu **le 19 /01/2024 à 11 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de Makary siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, à la Salle des Actes de la Commune de Makary.

13. Critères d'évaluation

11.1- CRITERES ELIMINATOIRES

11.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

11.1.2: OFFRE TECHNIQUE

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- d) Non-respect du profil du personnel clé du projet ;
- e) avoir abandonné un chantier au cours des trois dernières années ;
- f) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des deux dernières années, comme entrepreneur principal, dans le domaine Indiqué ;
- g) Non satisfaction, au moins, à vingt (20) critères essentiels sur vingt-six (26).

11.1.3: OFFRE FINANCIERE

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

11.2: CRITERES ESSENTIELS

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 26 critères essentiels ci-dessous :

- Présentation de l'offre sur 04 critères ;
- Références de l'entreprise sur 2 critères
- Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 04 critères ;
- Le matériel de chantier à mobiliser sur 09 critères ;
- La méthodologie d'exécution et organisation du projet sur 05 critères ;
- Capacité de préfinancement de l'entreprise sur 02 critères.

14. Attribution

Le Maire de la Commune de MAKARY. Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de MAKARY.

MAROUA le 15 Décembre 2023

Le MAIRE

ABGASSI ADOUM

COMMUNE DE MAKARY

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 013/DC/C-MKY/CLPM/2023 DU 15/12/2023 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AL'HÔPITAL DE DISTRICT DE MAKARY DANS CERTAINS CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MAKARY DANS LA COMMUNE DE MAKARY, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARL.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2024, le Maire de la Commune de MAKARY, Autorité Contractante, lance une consultation pour une Demande de Cotation relative à l'équipement en matériel médical dans certains centres de santé intégré de Makary dans la Commune de MAKARY, Département du LOGONE et CHARL.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation sont contenues dans le Dossier de consultation.

3. Cout Prévisionnel

Monianl : 30 000 000 FCFA TTC ;

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux sociétés de droit camerounais.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Dossier de consultation, seront financées par le budget d'investissement public (BIP), Exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de MAKARY (Secrétariat du Maire) dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être retiré aux heures ouvrables à la Commune de MAKARY (Secrétariat du Maire) dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement, à la Recette Municipale de MAKARY, d'une somme non remboursable de Quarante mille (40000) francs CFA«

9. Remises des offres **New(Additif)**

LIRE PLUTOT:

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de Makary (Secrétariat du Maire), au plus tard le **19/01/2024 à 10 heures** précises.

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum des prestations est de soixante (60) Jours.
Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du marché.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit six cent mille (600 000) Francs CFA.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis **New(Additif)**

LIRE PLUTOT:

L'ouverture des plis aura lieu **le 19 /01/2024 à 11 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de Makary siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, à la Salle des Actes de la Commune de Makary.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

1) Absence d'une pièce administrative ;

2) Pièce falsifiée ;

3) Avoir abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années.

b. Offre Financière

1) Non-conformité de la soumission au modèle du DDC;

2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires;

Justif, B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs Offres pendant soixante (60) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de MAKARV,

MAROUA le 15 Décembre 2023

Le MAIRE

ABGASSI ADOUM

COMMUNE DE MAKARY

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 017/AONO/REN/CMAKARY/CIPM/2023 DU 15/12/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ET DEUX (02) BLOC LATRINES A L'EP D'ABOUDANGAIA, DANS LA COMMUNE DE MAKARY, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD.

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement (FEICOM) de la République du Cameroun, au titre de l'exercice budgétaire 2023, le Maire de la Commune de MAKARY ; Maître d'ouvrage, lance un Appel d'Offres National ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ET DEUX (02) BLOC LATRINES A L'EP D'ABOUDANGALA, dans la Commune de MAKARY, département du Logone et Chari, région de l'extrême-nord.

2. Consistance des prestations

DESIGNATIONS	QUANTITES	DELAIS
BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A TRAVAUX PREPARATOIRES ; / TERRASSEMENT; FONDATIONS: V MAÇONNERIES-ELEVATION MENUISERIE METALLIQUE ^ ELECTRICITE; V PEINTURE; V V.R.D; v- BLOC LATRINES	01	03 MOIS

Le dossier d'offre est reparti en un lot.

3. Cout Prévisionnel

une provision budgétaire de 25000 000 (Vingt-cinq Millions) Francs CFA;

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit Camerounais spécialisées dans les prestations définies, en règle avec la réglementation en vigueur, et possédant les capacités administratives, techniques, et financière requise. La participation des entreprises en groupement où sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

5. Financement

Les prestations objet de la présente consultation sont financées par le FEICOM Au titre de l'exercice 2023,

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offre peut être consulté aux heures ouvrables auprès du secrétariat général, de la Mairie de MAKARY sis au siège de ladite Commune BP: 28 MAKARY Téléphone.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables du secrétariat général, de la Mairie de MAKARY, sis au siège de ladite Commune ; dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 40000 (quarante mille francs CFA).

8. Remises des offres

LIRE PLUTOT:

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de Makary (Secrétariat du Maire), au plus tard **le 19/01/2024 à 10 heures précises**.

9. Délai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour exécution des travaux est de trois (03) mois à compter de la date de notification des travaux de l'ordre de service.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, les offres devront être déposées aux heures ouvrables auprès des services du secrétariat général de la Mairie de MAKARY au plus tard le 19/01/2024 à 10 heures.

8-2 Chaque soumissionnaire devra joindre à ces pièces administratives, sous peine de rejet de son offre, une caution de soumission de **Cinq cent Mille (500 000) francs CFA**. Établie selon le modèle indiqué, dans le DAO, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le ministère en charge des finances, et valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

8-3 Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par toutes autorités compétentes.

8-4 Elles devront obligatoirement dater au moins de (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

8-5 Toute l'offre non conforme aux prescriptions du présent DAO sera déclarée irrecevable, notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le ministère en charge des finances, ou le non-respect des modèles des pièces du dossier de consultation.

12. Ouverture des Plis

LIRE PLUTOT:

L'ouverture des plis aura lieu **le 19 /01/2024 à 11 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de Makary siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, à la Salle des Actes de la Commune de Makary.

13. Critères d'évaluation

N/A

Seul les soumissionnaires ayant obtenu un score de 75% à l'évaluation techniques seront admis à l'analyse de l'offre financières.

14. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme, administrativement, techniquement et financièrement, et évaluée le moins-disant.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus de maintenir leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée par la mise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du secrétariat général de la Commune de MAKARY sis au siège de ladite Commune, BP : 28 MAKARY.

MAROUA le 15 Décembre 2023

Le MAIRE

ABGASSI ADOUM

SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°041.23/ONIT/SONARA/CIPM/2023 OF 22TH/12/2023 FOR THE SUPPLY OF MANUAL MOORING HOOKS TO SONARA

FINANCING
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
IL323-B06-3606

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

The General Manager of SONARA (Contracting Authority), issues a National Open Call for Tenders for the supply of manual mooring hooks to SONARA.

2. Nature of services

The supplier selected at the end of this procedure must deliver to SONARA, four (04) complete electric mooring hooks, in accordance with the technical specifications defined in the Description of Supply (DF).

3. Estimated cost

The estimated cost of the operation following the preliminary studies is **CFAF 138.330.500** (one hundred and thirty-eight million three hundred thirty thousand and five hundred francs) All taxes included.

4. allotment

The contract is not allotted.

5. Participation and origin

Participation in this invitation to tender is open to all Cameroon-based companies with the required competence and expertise in the specific domain.

6. Financing

Services forming the subject of this invitation to tender shall be financed by the SONARA investment budget [IL323-B06-3606].

7. Consultation of tender file

The file may be consulted during working hours at the **Contracts** Division of the National Refining Company (SONARA), P.O Box 365 Limbé, as soon as this notice is published.

8. Acquisition of tender file

The file may be obtained from the SONARA's Contracts Division P.O. Box 365 Limbé upon presentation of a receipt of payment of a non-refundable amount of CFAF **130.000** (one hundred and thirty thousand francs) at any BICEC branch using the following references: **BICEC** Account / 335 98800001 89 Special customer account CAS - ARMP Name of bidder/SONARA/ITT n°041.23

9. Submission of bids

Each bid drafted in English or in French in six (06) copies including one (01) original and five (05) copies labelled as such, shall be deposited against an acknowledgement of receipt at the **Contracts Division** of the National Refining Company (SONARA), P.O. Box 365 - Limbé latest on the **23th/01/2024 at 10 a.m.** local time, bearing the following label: INVITATION TO TENDER N°041.23 / AONO / SONARA / CIPM / 2023 OF 22th/12/2023

THE SUPPLY OF MANUAL MOORING HOOKS TO SONARA

«To be opened during the tenders-opening session only»

10. Delivery deadline

The maximum time limit laid by the project owner for the realization of services subject of this tender is **eight (08) months**, as from the date of notification of the corresponding order of service.

11. Bid bond

Under risk of being rejected, each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first rate-bank approved by the Ministry in charge of Finance featuring on the list in document 11 of the Tender File, of an amount of **CFAF 2.320.000** (two million three hundred and twenty thousand francs) and valid for thirty (30) days beyond the original date of the validity of the offers.

12. Admissibility of bids

Subject to rejection, other administrative documents required will imperatively be produced in originals or certified copies by the issuing authority in accordance with the provisions of special rules and regulations of the invitation to tender.

They must be dated less than three (03) months preceding the date of submission of the tender, or must have been signed after the date of signing the invitation to tender.

Any offer not in conformity with the requirements of this notice and tender file will be declared inadmissible. Notably the absence of a bid bond issued by a first class bank approved with the Ministry of Finance, or failure to respect the models of documents of tender file will result in rejection of the offer.

13. Opening of bids

The opening of bids will be done in two phases; the opening of the administrative and technical bids will take place initially and will be followed by the second phase which is the financial offers of the bidders who meet the minimum technical score required.

- The opening of administrative documents and technical bids will take place on **23th/01/2024** at 10:30 am at the Company restaurant in Limbé, by the SONARA's Internal Tenders Board; only bidders may attend the opening session or be represented by a person of their choice duly authorized.
- The financial bids will take place at the end of the technical analysis and it will concern only tenderers with the minimum score of 70% of "Yes" following addition of essential criteria's notes.

14. Evaluation criteria**Essential criteria**

The examination of the essential criteria will consist in verifying the compliance of the bidder's bid with the requirements of the Description of Supply (DF), in accordance with the provisions of the RPAO. The items to be checked will include:

- Consistency of offer
- Organization
- Hardware specifications
- Delivery times
- References

Eliminatory criteria

- Incomplete administrative file;
- Incomplete or inadequately filled price grid;
- Specifications and information contained in the technical sheet of hooks proposed by the bidder do not comply with those of the Description of Supply (DF);
- Lack of approval or authorization from a mooring hook manufacturer
- Not having obtained at least 70% of the "YES" after addition of the essential criteria's notes.

SELECTION METHOD OF CONSULTANT:

The consultant selected shall be the bidder whose technical selected offer is qualified financially as the lower price.

15. Award

The contract shall be awarded to the bidder whose qualified technical offer is judged in compliance with the Tender file and financial offer considered as the lowest price.

16. Validity of bids

Bidders shall remain committed to their offers for three (03) months from the deadline set for the submission of tenders.

17. Complementary information

Further technical information may be obtained during working hours at the Contracts Division of the National Refining Company (SONARA), P.O. Box 365 Limbé - Cameroon, Tel: 233.42.38.15 or 233.33.22.38 / Fax: 233.42.41.99 or 233.33.22.35.

LIMBE le 22 Décembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NJONOU Jean Paul Simo

COMMUNE DE MAKARY

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 15/A0N0/C-MAKARY /CIPM/2023 DU 15/12/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DE QUINZE UMPADAIRES SOLAIRES DANS LA VILLE DE MAKARY.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du budget de reexercice 2023, le Maire de la Commune de MAKARY, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation de quinze (15) lampadaires solaires dans ville de ladite Municipalité. Les prestations à exécuter regroupées en un lot sont détaillées dans l'article 1.1 du Règlement Particulier de l'Appel d'offres. Les localités concernées sont celles de ;

Objet
Réalisation de quinze (15) lampadaires solaires dans la ville de MAKARY

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes :

- les études techniques nécessaires ;
- La réalisation de l'ensemble des travaux de génie civil (fouilles, massifs de fondation des candélabres, remblais, remise en état des sites) ;
- La fourniture et la pose de candélabres en acier de 8 m de hauteur devant porter l'ensemble coffret, les panneaux solaires, la crosse et le luminaire et fixé sur massif à béton armé composée d'une armature métallique et des tiges d'ancrage ;
- La fourniture et l'installation de panneaux solaires (modules devant capter les rayons solaires, y compris les structures de support de ces modules) ;
- La fourniture et l'installation de lots de batteries solaires et coffrets/Rack associés pour les lampadaires et générateurs respectivement
- La fourniture et l'installation de régulateurs (contrôleur de charge batteries via les panneaux solaires et régulateur de charge/décharge batteries) ;
- La mise en place et la formation d'un comité (05 personnes) chargé du suivi et de la maintenance des équipements.

3. Cout Prévisionnel

montant prévisionnel de 30 000 000 FCFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de l'éclairage public.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par les ressources du FOND PROPRE, volet investissement 2023/FOND PROPRE.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services de la Commune de MAKARY., dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de MAKARY, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 40 000 F (Quarante mille francs) CFA payable exclusivement auprès de la Recette Municipale de MAKARY.

8. Remises des offres **New(Additif)**

LIRE PLUTOT :

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de Makary (Secrétariat du Maire), au plus tard **le 19/01/2024 à 10 heures** précises

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de deux (02) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, d'un montant de 600 000 (six cent mille francs) F CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou du chèque certifié, ainsi que le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis **New(Additif)**

LIRE PLUTOT :

L'ouverture des plis aura lieu **le 19 /01/2024 à 11 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de Makary siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, à la Salle des Actes de la Commune de Makary

13. Critères d'évaluation

11.1- CRITERES ELIMINATOIRES

11.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

11.1.2: OFFRE TECHNIQUE

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- d) Non-respect du profil du personnel clé du projet ;
- e) avoir abandonné un chantier au cours des trois dernières années ;
- f) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des deux dernières années, comme entrepreneur principal, dans le domaine indiqué ;
- g) Non satisfaction, au moins, à vingt (20) critères essentiels sur vingt-six (26).

11.1.3: OFFRE FINANCIERE

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

11.2: CRITERES ESSENTIELS

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 26 critères essentiels ci-dessous :

- Présentation de l'offre sur 04 critères ;
- Références de l'entreprise sur 2 critères
- Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 04 critères ;
- Le matériel de chantier à mobiliser sur 09 critères ;
- La méthodologie d'exécution et organisation du projet sur 05 critères ;
- Capacité de préfinancement de l'entreprise sur 02 critères.

14. Attribution

Le Maire de la Commune de MAKARY, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de MAKARY.

MAROUA le 15 Décembre 2023

Le MAIRE

ABGASSI ADOUM

CONSEIL REGIONAL DE L'EST

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT APPEL D'OFFRES NATIONAL N°
032/AONO/CR-ES/CIPM/2023 DU 14/12/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES
INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DANS LE DEPARTEMENT DE LA KADEY EN NEUF (09) LOTS. LOT
NO _____ »**

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Président du Conseil Régional de l'Est, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction des infrastructures scolaires dans le département de la Kadey en neuf (09/) lots.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent pour tous les lots surs :

Lot 100 : Installation de Chantier Et Travaux Préparatoires

Lot 200 : Terrassement

Lot 300 : Fondations

Lot 400 : Maçonnerie et Elévation

Lot 500 : Electricité

Lot 600 : Plomberie

Lot 700 : Charpente - Couverture

Lot 800 : Menuiserie Métallique - bois

Lot 900 : Peinture

Lot 1000 : VRD

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

N° lot	Intitulé des projets	Coût prévisionnel en TTC
Lot 1	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe et d'un bloc de six (06) latrines ventilées au Lycée de BOUBARA	28 500 000 FCFA
Lot 2	Construction d'un atelier de menuiserie au CETIC de SAMBO	35 783 484 FCFA
Lot 3	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe et d'un bloc de six (06) latrines ventilées au Lycée de MONGO NAM	28 500 000 FCFA
Lot 4	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe et d'un bloc de six (06) latrines ventilées au Lycée Technique de NDELELE	28 500 000 FCFA
Lot 5	Construction d'un Bloc Administratif au CES de KAGNOL 1	11 000 000 FCFA
Lot 6	Construction d'un Bloc Administratif au CES de OULI	11 000 000 FCFA
Lot 7	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe et d'un bloc de six (06) latrines ventilées au CES de NYABI	28 500 000 FCFA
Lot 8	Construction d'un Bloc Administratif au Lycée de NGUELEBOCK	11 000 000 FCFA
Lot 9	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe et d'un bloc de six (06) latrines ventilées au Lycée Bilingue de NDELELE	28 500 000 FCFA
TOTAL		256 500 000 FCFA

4. Allotissement

Les travaux sont en neuf (09) lots, un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de deux lots.

N° lot	Intitulé des projets	Coût prévisionnel en TTC
Lot 1	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe et d'un bloc de six (06) latrines ventilées au Lycée de BOUBARA	28 500 000 FCFA
Lot 2	Construction d'un atelier de menuiserie au CETIC de SAMBO	35 783 484 FCFA
Lot 3	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe et d'un bloc de six (06) latrines ventilées au Lycée de MONGO NAM	28 500 000 FCFA
Lot 4	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe et d'un bloc de six (06) latrines ventilées au Lycée Technique de NDELELE	28 500 000 FCFA
Lot 5	Construction d'un Bloc Administratif au CES de KAGNOL 1	11 000 000 FCFA
Lot 6	Construction d'un Bloc Administratif au CES de OULI	11 000 000 FCFA
Lot 7	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe et d'un bloc de six (06) latrines ventilées au CES de NYABI	28 500 000 FCFA
Lot 8	Construction d'un Bloc Administratif au Lycée de NGUELEBOCK	11 000 000 FCFA
Lot 9	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe et d'un bloc de six (06) latrines ventilées au Lycée Bilingue de NDELELE	28 500 000 FCFA
TOTAL		256 500 000 FCFA

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget FEICOM, Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolbikon, Tél : 222 24 28 28, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolbikon, Tél : 222 24 28 28, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **75 000 (Soixante-quinze mille) FCFA**, auprès de la **Recette Régionale des Finances du Conseil Régional de l'Est** aux heures ouvrables tous les jours ouvrables. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tels, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, seront déposées contre décharge à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolbikon, Tél : 222 24 28 28 au plus tard **le 18/012024 à 12 heures précises** sous enveloppe fermée, scellée et cachetée, adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention:

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 032/AONO/CR-ES/CIPM/2023
DU 14/12/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DANS LE
DEPARTEMENT DE LA KADEY EN NEUF (09) LOTS. LOT N° _____ »**

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Délai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de quatre (04) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de **quatre-vingt-dix (90) jours** représentant 2% du coût prévisionnel, soit pour chaque lot :

N° lot	Intitulé des projets	Caution
Lot 1	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe et d'un bloc de six (06) latrines ventilées au Lycée de BOUBARA	570 000 FCFA
Lot 2	Construction d'un atelier de menuiserie au CETIC de SAMBO	715 669 FCFA
Lot 3	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe et d'un bloc de six (06) latrines ventilées au Lycée de MONGO NAM	570 000 FCFA
Lot 4	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe et d'un bloc de six (06) latrines ventilées au Lycée Technique de NDELELE	570 000 FCFA
Lot 5	Construction d'un Bloc Administratif au CES de KAGNOL 1	220 000 FCFA
Lot 6	Construction d'un bloc administratif au CES OULI	220 000 FCFA
Lot 7	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe et d'un bloc de six (06) latrines ventilées au CES de NYABI	570 000 FCFA
Lot 8	Construction d'un Bloc Administratif au Lycée de NGUELEBOCK	220 000 FCFA
Lot 9	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe et d'un bloc de six (06) latrines ventilées au Lycée Bilingue de NDELELE	570 000 FCFA

Elles devraient être établies selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière, des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières.

Ces offres seront dépouillées au plus tard **18/012024 à 13 heures précises**, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Conseil Régional de l'Est dans sa salle de réunion. Le dépouillement se fera en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une connaissance parfaite des offres dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

1. **A. Critères éliminatoires :**
2. **a. Offre Administrative**

- 1) Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des offres;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire.

1. **b. Offre technique**

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification ;
- 3) Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché au cours des deux dernières années.

1. **c. Offre Financière**

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission d'un prix unitaire quantifié.

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

1. **B. Critères de qualification des offres techniques :**

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière de **dix millions (10 000 000) pour chaque lot**Oui
- 2) Les références de l'Entreprise Oui
- 3) La compréhension du projet Oui
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement Oui
- 5) Le matériel et les équipements essentiels Oui

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 80% de la note technique, (soit au moins 04 « Oui » sur 05 « Oui ») seront examinées.

15. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre :

1- Administrative sera jugée conforme ;

2- Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;

3- Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et **classée la moins distante**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **cent vingt (120) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolbikon, BP : 507 Bertoua, Tél : (237) 222 24 19 32 – 695 19 90 45 - Fax : (237) 222 24 19 30.

NB : « Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 »

BERTOUA le 14 Décembre 2023

Le PRÉSIDENT

WOUAMANE MBELE

MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DEMANDE DE COTATIONS (DC) N°00123/E/2/DC/MINHDU/PDVIR/CSPM/11-2023 DU 19 DEC 2023 (LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONS) DÉSIGNATION FOURNITURES DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES POUR LA CELLULE DE COORDINATION DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RÉSILIENTES (CC/PDVIR) LIEU DE LIVRAISON CELLULE DE COORDINATION DU PROJET NUMÉRO DEMANDE DE COTATIONS DEMANDE DE COTATIONS (DC) N°00123/E/2/DC/MINHDU/PDVIR/CSPM/11-2023 DU 19 DEC 2023 NOMBRE DE LOT 01 DÉLAI D'EXÉCUTION (EN JOURS CALENDAIRES) DOUZE (12) MOIS À COMPTER DE LA NOTIFICATION DE L'ORDRE DE SERVICE DE COMMENCER LA LIVRAISON DES FOURNITURES.

FINANCEMENT
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)
IMPUTATION
CRÉDIT N°6132

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Monsieur/Madame,

1. Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) le Crédit N°6132 - CM pour financer l'exécution du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (PDVIR), et se propose d'utiliser une partie de ce montant pour effectuer des paiements autorisés au titre de la Lettre de Marché pour laquelle cette Demande de Cotations vous est adressée.

Il est prévu dans le cadre de l'exécution dudit projet de solliciter les prestations de services désignés ci-après « Fourniture des consommables informatiques pour la Cellule de Coordination du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (CC/PDVIR) ».

A cet effet, j'ai l'honneur de solliciter, par la présente, votre proposition la plus avantageuse, relative à « la fourniture des consommables informatiques pour la Cellule de Coordination du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (CC/PDVIR) »

2. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à toutes les sociétés et entreprises installées au Cameroun et justifiant des activités en matière de Fournitures des Consommables Informatiques.

3. Financement

Le présent marché est financé par le crédit N°6132 – CM de l'Association Internationale de Développement (IDA) de la Banque Mondiale pour la part Hors TVA.

4. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée et retirée à partir du 28 DEC 2023 entre 8h00 et 16h 00 précises (heure locale) précises (heure locale), à la Cellule de Coordination du Projet (Secrétariat) sis au 4^{ème} étage de l'immeuble face entrée arrière de la DGSN à Yaoundé, BP : 615, Yaoundé-Cameroun, Tél : (237) 242 029 734.

9. Conditions de dépôt des offres

9.1. Le soumissionnaire placera sept (07) exemplaires de son offre dont un (01) original et six (06) copies dans une enveloppe cachetée adressée à Madame le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain à déposer à la Cellule de Coordination du Projet (Service de la Passation des Marchés), contre décharge dans le registre des offres.

5. Remises des offres

9.2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

« DEMANDE DE COTATIONS N°00123/E/2/DC/MINH DU/PDVIR/CSPM/11-2023 DU 19 DEC 2023, POUR L'ACQUISITION DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES POUR LA CELLULE DE COORDINATION DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RESILIENTES (CC/PDVIR) ».

« A N'OUVRIR QU'EN SALLE DE DEPOUILLEMENT DES OFFRES ».

10. Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixées dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date et heure limite de réception des offres	Le 18 JAN 2024 à 13heures 00
Lieu de dépôt	Cellule de Coordination du Projet (Service de la Passation des Marchés)

6. Delai de Livraison

Le délai de livraison maximum prévu est de Quarante-huit (48) heures après commande faite au prestataire par le Coordonnateur de la CCP/PDVIR.

Durée d'exécution de la prestation :

Le présent contrat cadre sera signé pour une durée Douze (12) mois à compter de la notification de l'ordre de service de démarrer les prestations.

Lieu d'exécution : Cellule de Coordination du PDVIR (Yaoundé)

Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française.

7. Ouverture des Plis

11.1 Les plis seront ouverts en séance par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du PDVIR en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent et dument mandatés, à la date, heure et adresse précisées dans l'avis de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 18 JAN 2024 à 14heures 00
Lieu d'ouverture des plis	Salle de réunion de la Commission Spéciale de Passation des Marchés du PDVIR

11.2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Spéciale de Passation des Marchés du PDVIR, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

8. Critères d'évaluation

Critères essentiels :

- (a) La Lettre de Cotation (LC) dûment remplie, datée et signée ;
- (b) Le Bordereau Descriptif et Quantitatif dûment rempli, daté et signé ;
- (c) Le projet de Lettre de Marché, rempli, daté et signé ;
- (d) Le dossier administratif composé des pièces originales ou copies certifiées conformes par les services émetteurs (datant de moins de trois mois) et composés des éléments tels que précisé au point 4.1(d) des Instructions aux Soumissionnaires.
- (e) L'offre technique conformément aux dispositions du point 4.1 de la Demande de Cotation.

Critères éliminatoires :

- Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- Figurer sur la liste des entreprises défaillantes publiée par la Banque Mondiale et le MINMAP ;

9. Attribution

L'Acheteur attribuera le marché au Fournisseur, dont il aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de Cotations, et qu'elle est la cotation la moins disante.

10. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs plis pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des Offres. /.

11. Renseignements Complémentaires

Les renseignements relatifs au présent Dossier de Consultation peuvent être obtenus auprès de la Cellule de Passation des Marchés du PDVIR sis au 4ème étage de l'immeuble R+4 face entrée arrière de la Délégation Générale à la Sureté Nationale (DGSN), dès publication du présent Avis.

YAOUNDE le 19 Décembre 2023

Le *MINISTRE*

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

HOPITAL GENERAL DE YAOUNDE

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/MSP/HGY/CIPM/23 DU 09 NOVEMBRE 2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES ACTIVITES DE GARDIENNAGE, DE SURVEILLANCE NUMERIQUE ET DE CONTRÔLE D'ACCES A L'HÔPITAL GENERAL DE YAOUNDE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur général de l'Hôpital Général de Yaoundé,
Maître d'Ouvrage communique :

Le soumissionnaire ci-après désigné est adjudicataire du marché inscrit dans le tableau ci-dessous :

RANG	SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC	RABAIS	DELAI D'EXECUTION
1 ^{ER}	VSECUR SARL	81 395 280	0%	12 MOIS

Le Directeur Général de la **VSECUR SARL**, attributaire de ce marché ci-dessus, est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Administratives et Financières (DAAF) de l'Hôpital Général de Yaoundé pour l'établissement des projets de marché.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission.

YAOUNDE le 26 Décembre 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

DJIENTCHEU VINCENT DE PAUL

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N°038/C/DG/CM-SCDP/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°024/AONO/DG/DAJCA/CIPM-SCDP/2023 DU 18 OCTOBRE 2023 RELATIF A LA FOURNITURE D'UNE POLICE D'ASSURANCE DECES CADRES DE LA SCDP (LOT N°1).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément à la proposition d'attribution de la CIPM-SCDP portant sur l'Appel d'Offres susvisé d'une part, et d'autre part au Procès-Verbal de négociation y afférent, les résultats dudit Appel d'Offres se présentent comme suit :

Soumissionnaire	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution
ACTIVA VIE B.P: 12 970 Douala-CAMEROUN Tel: (+237) 233 43 45 03	20 241 000	Vingt-quatre (24) mois

Le Directeur Général de la compagnie d'assurance **ACTIVA VIE**, est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale (Cellule des Marchés) pour établissement du Marché correspondant.

Par ailleurs, les compagnies d'assurance non-adjudicataires sont priées de passer retirer leurs Offres sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

DOUALA le 26 Décembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°047/AONO/SNI/CIPM/23 DU 13 NOVEMBRE 2023 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) VEHICULES
A LA SNI**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Nationale d'Investissement du Cameroun (SNI) communique :

Par Décision N°177/SNI/DG/DAG/DAG.A/ALM du **21 décembre 2023**, les marchés relatifs à l'Appel d'Offres National Ouvert N°047/ANON/SNI/CIPM/23 du 13 novembre 2023 pour fourniture de quatre (04) véhicules à la SNI sont attribués ainsi qu'il suit :

LOT	INTITULE	ATTRIBUTAIRE	MONTANT FCFA TTC	DELAI
1	Un (01) véhicule Berline de Luxe Climatisé avec boîte de vitesse automatique	Cameron Motors Industries (CAMI)	50 000 000	Huit (08) mois
2	Deux (02) véhicules SUV Climatisé 4x2 avec boîte de vitesse automatique	BP 1217 Douala	60 000 000	
3	Un (01) véhicule SUV Climatisé avec boîte de vitesse automatique		30 000 000	

L'entreprise adjudicatrice est invitée à se présenter de toute urgence, dès publication du présent communiqué, à la porte 133, 1^{er} étage, de l'Immeuble Siège de la SNI pour la signature desdits marchés.

Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de passer les retirer sous quinzaine au secrétariat de la commission de Passation des Marchés de la SNI, sis au 5^{ème} étage, Porte 521, de l'Immeuble Siège de la SNI. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 21 Décembre 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

YAOU AISSATOU

MINISTÈRE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE

AVIS DE CONSULTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 0200/DC/MINFOF/CIPM/2023 DU 22 DECEMBRE 2023 POUR LE REALISATION DES PRESTATIONS D'ENTRETIEN ET DE MENAGE DES LOCAUX DU MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE. « EN PROCEDURE D'URGENCE »

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
58 33 060 04 390000 361400

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Forêts et de la Faune lance un Avis de Consultation pour la réalisation des prestations d'entretien et de ménage des locaux des services centraux du Ministère des Forêts et de la Faune.

2. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisée dans le domaine.

3. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation seront financées, à hauteur de vingt-cinq millions cinq cent mille (25 500 000) FCFA TTC par le budget de fonctionnement du Ministère des Forêts et de la Faune, exercice budgétaire 2024.

Imputation budgétaire : 58 33 060 04 390000 361400

4. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré au Service des Marchés du Ministère des Forêts et de la Faune, sis au 8^{ème} étage de l'immeuble ministériel n° 2, porte 807, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA.

5. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies, marqués comme tels, devront parvenir au Ministère des Forêts et de la Faune, Direction des Affaires Générales, Sous-Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés, porte 807 du 8^{ème} étage de l'Immeuble Ministériel n° 2 au plus tard le 19 janvier 2024 à 12 heures dans une enveloppe portant la mention suivante :

« AVIS DE CONSULTATION N° 0200/DC/MINFOF/CIPM/2023 DU 22 DECEMBRE 2023

POUR LE REALISATION DES PRESTATIONS D'ENTRETIEN ET DE MENAGE DES LOCAUX DU MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

6. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations prévues par le Maître d'Ouvrage est de douze (12) mois.

7. Ouverture des Plis

COMPOSITION DU DOSSIER

(1) Chaque offre devra être constituée des pièces suivantes :

- a) une déclaration d'intention de soumissionner datée, timbrée et signée par laquelle, le soumissionnaire accepte expressément toutes les conditions de la Demande de Cotation et s'engage à les respecter ;
 - b) une attestation d'immatriculation ;
 - c) une attestation de non-redevance ;
 - d) une attestation de non faillite datant de moins trois (03) mois délivrée par le Tribunal de 1^{ère} Instance du lieu de la résidence du soumissionnaire ;
 - e) une attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ;
 - f) une caution de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) FCFA délivrée par un établissement bancaire et organisme financier autorisé à émettre des cautions de soumission dans le cadre des Marchés Publics ;
 - g) une quittance attestant le paiement des frais d'achat du dossier de l'avis de consultation tel que précisé dans le présent avis ;
 - h) une attestation datant de moins de trois (03) mois signée par le Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ou par un Chef de Centre certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse ;
 - i) une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- (2) Chaque offre devra être chiffrée hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnée du modèle de soumission signé.

(3) Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, ci-dessus, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de consultation. Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tel, seront dépouillées au plus tard le 19 janvier 2024 à 13 heures, à la salle de conférences du Ministère des Forêts et de la Faune sise au 6^e étage de l'immeuble ministériel n° 2, porte 635, en présence des soumissionnaires ou leurs représentants.

8. Critères d'évaluation

Les offres feront l'objet d'une comparaison suivant les critères ci-après :

A/ Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Dossier administratif incomplet ou pièce administrative non conforme 48 heures après le dépouillement ;
- Non-respect d'un critère essentiel.

B/ Critères essentiels

Selon le système binaire Oui/ Non, les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- La présentation de l'offre ;
- Les références antérieures du soumissionnaire ;
- Les prospectus du matériel, blouse et badge.

9. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée conforme aux dispositions du Dossier de Consultation et jugée la moins disante.

10. Durée Validité des Offres

Les cocontractants restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise desdites offres.

11. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur demande écrite aux heures et jours ouvrables au Ministère des Forêts et de la Faune, Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés) sis à l'immeuble ministériel n° 2, porte 807 Yaoundé-Cameroun.

NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un sms aux numéros suivants :
673 20 57 25 / 699 37 07 48 »

YAOUNDE le 22 Décembre 2023

Le *MINISTRE*

NDONGO JULES DORET

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N°2046/C/MINTP/SG/DCT/CAO/DKBH/MJC/2023 DU 26 DECEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER DE CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ N° 05854-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 23 NOVEMBRE 2023 POUR L'EXECUTION D'UN PONT DEFINITIF DE 24 ML DE PORTEE SUR LA RIVIERE CHI MLEU À BAKOOUTCHA DANS LA COMMUNE DE BANDJA, DANS LE DEPARTEMENT DU HAUT NKAM, REGION DU L'OUEST. FINANCEMENT : BUDGET MINTP- EXERCICES 2023 ET 2024.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de la consultation de gré à gré N° 05854-23/ L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 23 novembre 2023 pour l'exécution d'un pont définitif de 24 ml de portée sur la rivière chi Mleu a Bakouotcha dans la commune de Bandja, dans le département du haut Nkam, région du l'Ouest le résultat de l'évaluation des offres des soumissionnaires se présente comme suit :

SOUMISSIONNAIRE RETENU					
Région	Soumissionnaire	Type de prestation	Montant en chiffre TTC en FCFA	Montant en lettre TTC en FCFA	Délai (mois)
Ouest	E.G.T.P B.P : 37 BAFANG TEL : (237) 233.11.05.96/ 674.25.70.24	Exécution d'un pont définitif de 24 ml de portée sur la rivière Chi Mleu a Bakouotcha	140 000 000	Cent quarante millions	06

SOUMISSIONNAIRES NON RETENUS	
Soumissionnaires	Motifs d'élimination
ETS LAPA & FILS	<ul style="list-style-type: none"> ü Attestation de non-faillite non conforme (document scanné) ; ü Absence de l'original du certificat de non exclusion des Marchés Publics (ARMP) ; ü Absence de l'original de l'Attestation de domiciliation bancaire ; ü Absence de l'original de l'attestation signée du Directeur de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale.

ETS GFA CAMEROUN	<ul style="list-style-type: none">ü Attestation de non-faillite non conforme (document caduc) ; ü Absence de l'original du certificat de non exclusion des Marchés Publics (ARMP) ; ü Attestation de domiciliation bancaire non conforme (document scanné) ; ü Absence de l'original de l'attestation signée du Directeur de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ; ü Attestation d'immatriculation non conforme (document scanné).
------------------	--

L'entreprise attributaire est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de marché.

Le présent Communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 26 Décembre 2023

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE DE MOBILIERS DE BUREAU POUR LE PERSONNEL DE LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu Le Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La Résolution n° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA et ses modifications subséquentes ;

Vu La Résolution n° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Circulaire n° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres **N° 41/AONO/ADC/CIPM/2023 du 21/11/2023** ;

Vu Le Rapport d'analyse des dossiers administratifs, des offres techniques et financières ;

Considérant la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés dans sa correspondance n° 0242-23/ADC/CIPM/se du 19 Décembre 2023 ;

DECIDE :

ARTICLE 1 – Le marché relatif à la fourniture de mobiliers de bureau pour le personnel de la société Aéroports Du Cameroun S.A., est attribué à la société **FURNITURE PLAZA SARL**, BP : 34437 Yaoundé, Tél : 677 81 83 28/699 58 37 55, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **cent quatre-vingt-six millions six cent quatre-vingt-cinq mille huit cent soixante-quinze (186 685 875) Francs CFA**, pour un délai de livraison de **soixante (60) jours**.

ARTICLE 2 - Le Gérant de la société **FURNITURE PLAZA SARL**, est invité à se présenter à la Direction Générale (Département de la Gestion Administrative des Marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A., pour l'établissement dudit marché.

ARTICLE 3 - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 26 Décembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU THOMAS

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°
42/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 21/11/2023 RELATIF À LA FOURNITURE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE À
LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

La lettre-commande relative à la fourniture du matériel informatique à la société Aéroports Du Cameroun S.A., a été attribuée à la société **KIAMA S.A.**, B.P : 15 709 Yaoundé, Tél : 222 20 90 43/ 697 81 25 15, pour un montant

Toutes Taxes Comprises de **quarante-deux millions deux mille deux cent trente-sept (42 002 237) Francs CFA**, pour un délai de livraison de **trois (03) mois**.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., passé ce délai, celle-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main Levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 26 Décembre 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU THOMAS

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

ADDITIF N°1 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°002/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 01ER DECEMBRE 2023 POUR LES ACTIVITÉS DE GARDIENNAGE, DE SURVEILLANCE ET DE CONTRÔLE DES ACCÈS À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD), POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2024.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics, porte G406), au plus tard le 27 Décembre 2023 à 12h 00 min et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° _002_ /AONO/HGD/CIPM/2024 du 01 Décembre 2023 pour les activités de gardiennage, de surveillance et de contrôle des accès à l'Hôpital Général de Douala (HGD), pour le compte de l'exercice 2024. À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics, porte G406), au plus tard le 29 décembre 2023 à 12h 00 min et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence : N°002/AONO/HGD/CIPM/2024 du 01^{er} décembre 2023 pour les activités de gardiennage, de surveillance et de contrôle des accès à l'Hôpital Général de Douala (HGD), pour le compte de l'exercice 2024. À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</p>
2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le 27 Décembre 2023 à 13h 00 min par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le 29 décembre 2023 à 13h 00 min par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.</p>

DOUALA le 27 Décembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !